

Gendarmerie nationale

**Saisie de plus de 56 kg de cocaïne
et de 260 kg de kif traité**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7367 - MARDI 23 DECEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Foire de la Production Algérienne

**Ghrieb à bâtons rompus
avec les opérateurs
économiques**

P04

Mandat de l'Algérie au Conseil de Sécurité

**Priorité absolue
à la cause palestinienne**



Lire en page 03

ORAN

P07

Nigriya (Sidi Benyebka)

**Une polyclinique, un CEM, un nouveau tapis
et un réseau d'assainissement réhabilité**

Transport public

Maillon faible du quotidien des citoyens

Lutte contre le trafic de drogue

05 kg de kif et des voitures saisis



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

ARPCÉ

Lancement de la nouvelle plateforme de services en ligne

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCÉ) a annoncé, dimanche dans un communiqué, le lancement de sa nouvelle plateforme de services en ligne "e-Services". Cette plateforme, accessible via le lien <https://esvc.arpcé.dz>, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'autorité visant à "moderniser les méthodes de travail et améliorer en continu la qualité des services offerts aux usagers". Cette solution numérique innovante a été conçue pour "faciliter le dépôt, le suivi et le traitement à distance des demandes

de services, tout en garantissant davantage de rapidité, de transparence et d'efficacité dans les procédures administratives", précise la même source. A travers cette initiative, qui s'inscrit dans le processus de transformation numérique engagé, au service des professionnels des secteurs de la poste et des communications électroniques, l'ARPCÉ réaffirme "son engagement à moderniser ses prestations, simplifier les démarches administratives et renforcer la qualité du service au profit de l'ensemble des usagers".

Cour constitutionnelle

Conférence sur les dimensions de la grandeur de la Révolution de libération

La Cour constitutionnelle a organisé, dimanche, une conférence sur le thème "Les dimensions de la grandeur de la Révolution de libération algérienne", a indiqué un communiqué de cette institution. La conférence, animée par l'historien et chercheur académique, M. Meziane Saidi, s'est déroulée en présence de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, ainsi que des membres, cadres et fonctionnaires de la cour. A cette occasion, un film documentant les crimes du colonialisme français a été projeté, parallèlement avec l'examen par le Parlement d'une propo-

sition de loi portant criminalisation de la colonisation française en Algérie, ce qui constitue "une démarche souveraine témoignant de la fidélité de l'Algérie aux sacrifices des chouchas et d'un engagement ferme à protéger la mémoire nationale et à préserver la dignité de la nation", a ajouté le communiqué. La conférence s'est déroulée dans une ambiance enrichissante, suscitant un grand intérêt auprès des participants qui ont pu découvrir d'importants aspects historiques et de tirer les enseignements de l'épopée de la Révolution de libération, selon la même source.

Batna

Les militants du parti TAJ réunis en conférence politique

Le parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ) a organisé, samedi à Batna, une conférence politique ayant réuni ses militants autour du thème "L'unité des rangs, fondement de la stabilité et de la construction de l'Algérie". Lors de cette conférence abritée par le Centre culturel et sportif de la cité Kechida, la présidente du parti TAJ, Fatma-Zohra Zerouati, a souligné la nécessité de "préserver l'unité des rangs et de lutter contre les discours de

haine afin de poursuivre le développement du pays et consolider sa construction". Elle a ajouté que les acquis économiques et de développement réalisés dans le cadre de l'Algérie Nouvelle "appellent à davantage de soutien de la part de toutes les catégories de la population, en particulier les jeunes". Cette conférence a été suivie d'un débat portant sur les positions du parti TAJ quant aux différentes questions nationales et internationales de l'heure.

Algérie - Jordanie

Tebboune reçoit un appel téléphonique du roi Abdallah II

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, un appel téléphonique de son frère le roi Abdallah II, souverain du Royaume hachémite de Jordanie frère, au cours duquel ils ont échangé les vues sur la situation dans le monde arabe, en particulier, et les derniers développements dans le monde. Lors de cet entretien téléphonique, les deux parties sont convenues "d'une rencontre prochaine qui les réunira pour procéder à un examen

approfondi de plusieurs questions, notamment les questions d'intérêt commun". A cette occasion, "Sa majesté le roi a félicité le président de la République et le peuple algérien à l'occasion du nouvel an, en souhaitant prospérité et progrès à l'Algérie". De son côté, "le président de la République a félicité son frère le roi, et le peuple jordanien pour cette même occasion, souhaitant progrès et prospérité au Royaume hachémite de Jordanie".

Industrie

Pour la mise en œuvre de la stratégie de transparence et de lutte contre la corruption

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a procédé, dimanche à Alger, à l'installation du comité de pilotage sectoriel en charge de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, a indiqué un communiqué du ministère. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère, en présence du secrétaire général, de l'inspectrice générale, du chef de cabinet, ainsi que des directeurs généraux et des di-

recteurs centraux du secteur. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de la mise en œuvre de la stratégie nationale, supervisée par la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), en vue de consolider les principes de bonne gouvernance et de promouvoir une culture de transparence et d'intégrité au sein du secteur industriel.

Mostaganem

Le président du MSP supervise une conférence politique

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani-Cherif, a supervisé, samedi à Mostaganem, une conférence politique destinée aux militants et cadres du parti de la wilaya, axée sur le rôle de la société dans la préservation de l'unité nationale. Dans son allocution lors de cette rencontre, tenue à la salle de cinéma Cheikh-Hamada, M. Hassani Cherif a appelé les Algériens à être "unis comme un seul homme pour ce qui concerne la protection de la patrie, sa stabilité, son développement et la préservation de son uni-

té", soulignant que le peuple algérien demeurera uni, loin des "tendances partisans, politiques ou idéologiques, car il s'agit de la patrie". Concernant la proposition de loi criminalisant la colonisation française en Algérie, dont l'Assemblée populaire nationale (APN) a entamé l'examen samedi, le président du MSP a mis en avant l'importance de ce texte, estimant qu'il est "le fruit de l'engagement de tous les Algériens sincères et constitue une étape sur la bonne voie en matière de mémoire, fondée sur la reconnaissance, la réparation et faire des excuses".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
**L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Mandat de l'Algérie au Conseil de Sécurité

Priorité absolue à la cause palestinienne

Par B.Habib

Le mandat de l'Algérie au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU est historique. Un mandat positif en tous points de vue, avec la priorité accordée à la cause du peuple palestinien. L'Algérie a défendu de toutes ses forces, et avec des lois à l'appui, la cause palestinienne. Elle n'a ménagé aucun effort, durant son mandat au Conseil de Sécurité de l'ONU, comme dans différentes tribunes internationales, pour défendre cette cause noble malgré les veto successifs. L'Algérie a adhéré à l'ONU le 8 octobre 1962, une année historique qui a marqué l'indépendance du pays après 132 ans de combat et de lutte héroïques contre l'occupant français et une vaillante Guerre de libération nationale. Depuis, les Nations Unies sont présentes en Algérie et apportent leur appui. Mais depuis le 1er janvier 2024, l'Algérie a monté le rythme d'ascenseur, faisant de la cause palestinienne, son leitmotiv principal. Ce mandat de l'Algérie ne sera pas comme les précédents. C'est durant ce mandat qu'un cessez le feu définitif a été obtenu dans la Bande de Ghaza et un accord a été signé entre les protagonistes en conflit. C'est dire que l'Algérie a continué d'exiger l'arrêt du génocide sioniste mené contre la bande de Ghaza, réaffirmant la responsabilité du Conseil de Sécurité dans la protection du peuple palestinien. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a instruit son ministre des Affaires Etrangères et les différentes missions diplomatiques, en poste à l'étranger, à l'effet de jouer leur rôle dans la défense de la cause palestinienne. Faisant de la question palestinienne "la priorité absolue" de l'Algérie au Conseil de sécurité, la mission diplomatique algérienne à New York a joué un rôle central dans la défense de cette cause juste, multipliant les démarches et appelant à la tenue de réunions successives au sein de cet organe onusien. Un travail de fourmi entamé au sein du Conseil de Sécurité et qu'elle a assumé, moins de trois mois après le début de la guerre génocidaire à Ghaza le 27 octobre 2023, en défendant la cause palestinienne en tant que "question centrale". L'Algérie a, à maintes reprises, pris l'initiative de soumettre des projets de résolution

concernant la situation en Palestine et, plus particulièrement, dans la Bande de Ghaza. L'Algérie fait partie des rares pays qui n'entretiennent aucune relation directe ou indirecte avec l'entité sioniste. Son statut aidant, l'Algérie était le pays idoine et approuvé pour défendre le dossier brûlant de la cause du peuple palestinien grâce à ses positions inflexibles et son principe de « non ingérence ». Elle a été en novembre 1988, le premier pays au monde à reconnaître le nouvel Etat palestinien et a établi des relations diplomatiques avec lui. Ce rôle majeur de la diplomatie algérienne en faveur du peuple palestinien lui a valu la reconnaissance du monde et des pays libres particulièrement. Elle est parvenue, à plusieurs reprises, en tant que représentante du groupe arabe et africain au Conseil de sécurité, à obtenir un large soutien pour l'ensemble des projets de résolution qu'elle a présentés à cet organe onusien, notamment ceux relatifs au cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, à l'acheminement de l'aide humanitaire et à la dénonciation des menaces de l'entité sioniste concernant l'interdiction des activités de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) dans les territoires palestiniens occupés. Dans le cadre de ses efforts visant à mettre fin à l'agression contre Ghaza, l'Algérie a récemment pris une décision souveraine, en votant en faveur du projet de résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies concernant le "Plan de paix pour Ghaza", un choix fondé sur des considérations objectives permettant d'alléger les souffrances du peuple palestinien dans la Bande et d'accélérer l'établissement de l'Etat palestinien indépendant et souverain. Au cours des négociations sur ce projet de résolution, l'Algérie a réussi à "introduire un amendement d'une extrême importance à cette résolution, un amendement qui stipule que l'objectif final de cette résolution est de réunir les conditions favorables pour ouvrir la perspective d'une solution politique au conflit israélo-palestinien et permettre au peuple palestinien d'établir son Etat indépendant et souverain", a indiqué le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf. La réso-

lution adoptée rappelle, a assuré M. Attaf, "toutes les résolutions antérieures du Conseil de sécurité relatives à la question palestinienne lesquelles constituent la doctrine onusienne pour permettre au peuple palestinien d'accéder à ses droits légitimes et légaux, à travers la fin de l'occupation de ses territoires, la concrétisation de son projet national et l'établissement de son Etat indépendant et souverain". Les objectifs essentiels de cette résolution s'inscrivent essentiellement dans ce que M. Attaf désigne comme les "priorités urgentes de la phase actuelle ou priorités de l'après agression contre Ghaza", lesquelles ont constamment été défendues par l'Algérie depuis le début de son mandat au Conseil de Sécurité. Ces priorités portent notamment sur "la consolidation de l'accord de cessez-le-feu", "la garantie d'une protection internationale au peuple palestinien", "la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire à Ghaza sans restrictions ni conditions" et "la préparation du terrain pour le lancement du processus de reconstruction à Ghaza". L'Algérie s'est engagée, dès le début de son mandat, à coordonner toutes ses démarches, actions et initiatives avec ses frères palestiniens en particulier et avec ses frères arabes en général. M. Attaf a ajouté que l'Algérie a adopté "la même approche durant les négociations autour de ce projet de résolution, en œuvrant en coordination totale avec l'ensemble des missions à New York". Tout au long de son mandat au Conseil de sécurité, l'Algérie qui a réussi à atteindre les objectifs tracés dans une conjoncture marquée par de nombreux défis, est restée toujours attachée à ses principes, notamment lorsque le Conseil s'est avéré incapable de répondre à plusieurs enjeux cruciaux, au premier rang desquels figure la tragédie vécue à Ghaza. Elle n'a alors eu d'autre choix que d'exprimer ses amers regrets au peuple palestinien par la voix de son Représentant permanent auprès de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, qui a réaffirmé que l'Algérie, comme l'avait promis le Président de la République, n'abandonnera jamais la cause palestinienne et plaidera sans cesse en faveur de l'établissement d'un Etat palestinien indépendant avec El-Qods comme capitale.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Au Conseil de Sécurité, l'Algérie a accompli son devoir

L'Algérie vient de dresser un bilan positif et consistant, relatif à ses positions diplomatiques et ce, au terme de son mandat onusien au Conseil de Sécurité. Il s'agit d'un fort sentiment d'accomplissement d'une charge diplomatique qu'elle a estimé réaliser avec brio... Les positions de l'Algérie ne relèvent pas d'un marchandage ou d'un lobbying dans les coulisses. C'étaient des constantes dont l'Algérie en avait tout le temps cru, de façon claire et nette. Ces constantes positions ont été traduites, sans la moindre équivoque, quand il s'agissait de défendre la Palestine, notamment au cours des tragiques événements de Ghaza, ayant duré deux bonnes et longues années. A vrai dire, l'Algérie s'était engagée par la même occasion, en profitant de ses positions au Conseil de Sécurité de l'ONU, afin de s'aligner sur d'autres causes justes analogues de par le monde. C'est une tradition « ancestrale », datant du début de l'indépendance, quand l'Algérie avait opté pour faire siennes les causes des autres peuples, encore sous le joug du colonialisme occidental et aspirant à l'émancipation. Il faudrait aller à Ghaza et demander aux Palestiniens de cette Bande géographique martyre ...qui est parmi les gouvernements arabes, islamiques ou africains ayant prodigué le 1/10ème d'engagements diplomatiques, de ce que l'Algérie avait consenti, sans ostentation, ni vanité, ni prétention à la faveur du peuple palestinien. Depuis l'époque des regrettés Présidents Boumediene et son successeur Chadli, l'Algérie n'a jamais épargné le moindre effort, afin qu'à chaque tournant, les Palestiniens trouvaient l'Algérie à leurs côtés. La déclaration de l'Etat palestinien en 1988, à Alger, serait le plus fort témoignage de ce combat commun. Idem, pour la question sahraouie, pour laquelle l'Algérie restera presque l'unique soutien. Malgré toutes ces positions braves et intègres à l'égard des peuples opprimés, l'Algérie n'a pas été épargnée des campagnes de propagandes subversives dont elle est ciblée depuis un certain temps. Ainsi, nous lisons dans les médias, réseaux sociaux et plateformes, des accusations infondées, selon lesquelles l'Algérie aurait formé et envoyé des groupuscules de mercenaires, en vue d'opérer dans la région du Sahel. Une offensive médiatique calomnieuse dont le principal accusé, même non désigné par le nom, n'est autre que l'ANP. L'on cherche désespérément à ternir l'image de l'Algérie qui n'a jamais été dans le besoin, de recourir à ces méthodes infâmes. L'Algérie est une puissance démographique, géographique, militaire et économique. Pour être plus sincère: il faudrait rappeler que Bob Denard n'a jamais été un Algérien.

Organisation territoriale du pays

Le projet de loi examiné par le bureau du Conseil de la Nation

Par Nadira F.

Le Sénat a du pain sur la planche. Les multitudes de projets de loi inscrits à son ordre du jour, ne lui laissent aucun répit, au vu de l'extrême urgence de les examiner, avant de les soumettre pour adoption. La commission des affaires juridiques et des Droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, a tenu, ce lundi, au siège de la Chambre haute, à Alger, une réunion de travail et de con-

certation avec ses membres et ce, en présence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et du Transport, Saïd Sayoud. Il est question de rédiger le rapport final dudit projet de loi qui a été soumis en débats, avec les amendements introduits et retenus par ladite commission, avant de le soumettre au vote puis adoption par les sénateurs, en séance plénière, au niveau de cette institution parlementaire après son adoption par la Chambre basse. A cet effet, le président du Conseil de la Nation, a présidé, dimanche, l'examen

des amendements proposés au projet de loi modifiant et complétant la loi n° 84-09 relative à l'organisation territoriale du pays. S'agissant de l'unique point inscrit à l'ordre du jour, le Bureau du Conseil a examiné les amendements proposés au projet de loi modifiant et complétant la loi n°84-09 du 2 Djoumada el-oula 1404, correspondant au 4 février 1984, relative à l'organisation territoriale du pays. Il a décidé de transmettre les amendements remplissant les conditions de forme, conformément aux dispositions des articles

71 et 72 du règlement intérieur du Conseil de la Nation ainsi qu'à l'instruction générale émanant du Bureau du Conseil de la Nation, fixant les conditions et modalités de présentation des amendements aux projets et/ou propositions de loi (article 3), à la Commission des affaires juridiques et administratives, des Droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, en application des dispositions de l'article 73 du règlement intérieur du Conseil de la Nation.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Brut en hausse, crise vénézuélienne

La hausse des prix du pétrole observée en début de semaine illustre la sensibilité persistante du marché pétrolier aux tensions géopolitiques, en particulier après l'intensification de l'intervention américaine dans les Caraïbes contre des pétroliers liés au Venezuela. L'annonce de l'interception – ou de la poursuite – de plusieurs navires, soupçonnés de transporter du brut vénézuélien sous sanctions, a ravivé les craintes de perturbations de l'approvisionnement mondial, provoquant un rebond des cours après deux semaines consécutives de baisse. Le Brent est ainsi repassé au-dessus de 60 dollars le baril, tandis que le WTI s'est rapproché de 57 dollars. Selon June Goh, analyste principale chez Sparta Commodités, «le marché prend conscience du fait que l'administration Trump adopte une approche intransigeante envers le commerce du pétrole vénézuélien». Même si le brut vénézuélien ne représente qu'environ 1% de l'offre mondiale, ces actions renforcent une prime de risque géopolitique déjà alimentée par la guerre en Ukraine et les tensions persistantes entre la Russie et l'Occident. Dans ce contexte, Tony Sycamore, analyste chez IG, estime que «le rebond des prix a été provoqué par l'annonce d'un blocus total des pétroliers vénézuéliens sanctionnés», combinée à des incidents touchant la flotte pétrolière russe. Le marché reste toutefois structurellement baissier à moyen terme. Les investisseurs demeurent préoccupés par les perspectives d'excédent d'offre en 2026, liées notamment à un éventuel retour de volumes russes sur le marché en cas d'avancées diplomatiques sur le conflit ukrainien. Les déclarations prudentes de responsables russes, qui jugent insuffisantes les propositions de paix actuelles, entretiennent néanmoins l'incertitude. Au-delà de l'impact immédiat sur les prix, la stratégie américaine, vis-à-vis du Venezuela, soulève des enjeux plus larges. Pour Juan Szabo, consultant et ancien dirigeant de PDVSA, la politique de blocus reste «vague» et pourrait dissuader armateurs et assureurs, renchérissant les coûts de fret et réduisant les exportations. De son côté, le chercheur Yvan Cliche souligne que «la domination énergétique» est devenue un pilier central de la politique étrangère américaine, le Venezuela représentant une cible stratégique majeure en raison de ses immenses réserves. À court terme, le marché pétrolier devrait rester volatil, tiraillé entre des fondamentaux d'offre abondante et une géopolitique capable, au moindre incident, de raviver les tensions sur les prix.

Transition énergétique

Appels à renforcer le système national de la qualité

Des experts en énergie et en développement ont affirmé, dimanche à Alger, que la transition énergétique ne s'inscrivait pas uniquement dans des approches environnementales, mais constitue désormais un pilier essentiel de la protection de l'économie nationale, insistant sur le fait que le succès de ce processus dépend du renforcement du système national de la qualité, la localisation des chaînes de production et le soutien des compétences nationales. Lors d'une séance de débat sur la transition énergétique, organisée dans le cadre de la 33e édition de la foire de la production algérienne (FPA), Mohamed Kheddam, expert en développement durable, a fait savoir que la protection de l'économie nationale ne peut se réaliser sans la garantie d'outils pratiques, notamment de réseaux nationaux d'évaluation de la conformité, de certification et d'accréditation, estimant que la transition énergétique et le développement durable demeurent de simples concepts théoriques, s'ils ne se traduisent pas par des normes reconnues et une application concrète du système de qualité. A cet égard, il a précisé que la protection du produit national, notamment dans le domaine des énergies renouvelables, nécessite la mise en place d'un système intégré de qualité, affirmant que les normes seules ne suffisent pas, si elles ne sont pas accompagnées de mécanismes efficaces d'évaluation et de conformité, à travers des laboratoires agréés, des organismes d'accréditation et des certificats de conformité, à même de renforcer la compétitivité du produit algérien sur les marchés internationaux. De son côté, l'ingénieur pétrolier Djamal Boudour a affirmé que la transition énergétique était directement liée à la souveraineté nationale, d'autant plus que le développement des énergies renouvelables permettrait de renforcer et de moderniser le tissu industriel et de créer des systèmes de production nationaux intégrés, appelant à la nécessité de localiser les chaînes de production, notamment dans les domaines des batteries, des panneaux solaires et des équipements liés à l'énergie éolienne. L'expert a également plaidé pour la promotion de la production locale d'équipements et de matériels d'énergies renouvelables, mettant en avant l'importance d'adopter un mix énergétique équilibré, combinant efficacité énergétique et adaptation des infrastructures nationales.

Foire de Production Nationale

Ghrieb à bâtons rompus avec les investisseurs et opérateurs économiques

Par Nadira FOUHAD

«Construisons notre avenir national» est le slogan brandi tel un leitmotiv pour cette 33ème édition de la Foire de la Production Nationale. La promotion de la production nationale, version Made in Bladi, est inscrite parmi les priorités des pouvoirs publics pour diminuer les importations dont les recettes plafonnent les milliards. Cet événement phare qui caporalise l'attention des 600 entreprises leaders et autres et qui prennent part à ce rendez-vous économique financier dans plusieurs secteurs, y compris celui des services, s'étalera du 18 au 27 décembre 2025 avec comme credo, la promotion de l'investissement et la production locale. C'est dans ce contexte, que tard dans l'après-midi de ce dernier samedi que le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a visité la Foire de la production algérienne (FPA) dont la 33e édition a été inaugurée, jeudi dernier, au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), par le Président Tebboune. Ces 600 entreprises participantes sont des entreprises dont les activités s'articulent sur l'industrie militaire, chimique et pétrochimique, automobile, électroménagère et aussi dans l'industrie du médicament. Cette visite confirmée, après le coup d'envoi officiel par le premier magistrat du pays, jeudi dernier, s'inscrit dans le cadre des préoccupations du Gouvernement qui porte un intérêt particulier aux produits «Made in Bladi» dont la perspective d'inciter à plus d'implication dans le processus d'investissement, pour contrôler le Commerce extérieur et les importations. Toutefois, la promotion de la production nationale est une condition sine qua non pour le soutien à l'industrie locale dans ses multiples variations du militaire à l'électroménager et à la valorisation

des capacités productives nationales, en cohérence avec les orientations visant à renforcer la souveraineté économique et à bâtir une économie nationale diversifiée, s'accorde à dire les responsables en place au niveau de la Safex. Sifi Ghrieb, accompagné de son staff gouvernemental, a ensuite visité le nouveau Pavillon de la Safex, inauguré officiellement ce dernier jeudi, par le Président Tebboune. Cette journée pluvieuse a causé quelques désagréments à la visite ministérielle, mais le Premier ministre a poursuivi in extremis sa tournée, au niveau de la Safex, pour s'enquérir de visu du label algérien. Lors de cette visite à la 33ème édition de la Foire de Production Nationale, au niveau des Pins Maritimes à Alger, le Premier ministre a échangé des conversations à bâtons rompus avec certains exposants, opérateurs et investisseurs, au niveau de plusieurs stands d'entreprise publique dont ceux du groupe Sonatrach et de la

Société Nationale de Sidérurgie (SNS), ainsi que d'autres stands d'opérateurs privés, activant dans différents domaines notamment la production d'appareils électroménagers et de téléphones portables, l'industrie pharmaceutique, la sous-traitance dans l'industrie automobile, l'industrie électrique, les équipements de bureautique, l'ameublement, l'agriculture, ainsi que l'industrie du plastique et de ses dérivés où il a écouté des explications sur leurs activités et leurs préoccupations.

Le Premier ministre était accompagné de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, du ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, ainsi que du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula.

Compagnies souhaitant investir en Algérie

ALNAFT lance une plateforme

numérique pour identifier les besoins

Le Président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), M. Samir Bekhti, a annoncé samedi à Alger, le lancement officiel d'une plateforme numérique pour identifier les besoins des compagnies pétrolières souhaitant investir en Algérie, en préparation du prochain appel d'offres "Algeria Bid Round 2026". A travers cette plateforme, appelée "Processus de nomination" (Nomination Process), les opérateurs intéressés par l'investissement dans le secteur des hydrocarbures en Algérie peuvent sélectionner entre six et huit périmètres d'exploration parmi une liste préétablie par l'Agence, comprenant 24 périmètres répartis à travers différentes régions du pays, selon les explications fournies par M. Bekhti, lors d'une conférence de presse tenue à l'issue d'une journée d'information organisée par "ALNAFT" au profit des journalistes, sur le rôle et les missions de l'Agence. Cette démarche vise à identifier les intérêts des investisseurs dans une vision de prospection en amont et pour une meilleure préparation de l'appel d'offres international "Algeria Bid Round 2026", que l'Agence prévoit de lancer au cours du premier semestre de l'année, selon le président d'ALNAFT. Accessible via le site officiel de l'Agence, cette plateforme constitue "un signal fort adressé aux investisseurs, traduisant l'engagement de l'Algérie à avancer selon une méthodologie claire, avec un haut niveau de transparence et de visibilité, dans un cadre juridique stable garanti par la loi sur les hydrocarbures, et confirme la volonté d'ALNAFT, en tant qu'institution moderne et proactive, d'assurer une valorisation durable des ressources nationales", a ajouté M.

Bekhti. L'opération se poursuivra jusqu'à fin janvier 2026, avant qu'ALNAFT ne procède à l'évaluation des candidatures afin de déterminer les périmètres d'exploration qui seront proposés lors du prochain appel d'offres, selon le responsable, qui a estimé que cette étape constitue "une phase charnière dans le processus de promotion de l'investissement dans le secteur amont en Algérie", et "une station importante dans la consolidation de la confiance et de la transparence". Ces efforts visent à renforcer les capacités de production de l'Algérie dans le domaine des hydrocarbures, en prévision de la prochaine phase marquée par une hausse attendue de la demande mondiale en gaz, laquelle devrait atteindre 5300 milliards de mètres cubes (m3) par an, selon les données du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), a précisé M. Bekhti. Dans ce contexte, il a mis en avant le potentiel de l'Algérie en hydrocarbures non conventionnels, où les études indiquent l'existence de plus de 700 milliards de pieds cubes (environ 19.800 milliards de m3) de ressources récupérables en gaz non conventionnel, ajoutant que l'intérêt actuel porte sur les modalités d'exploitation de ces importantes ressources dans le strict respect des exigences légales et environnementales. Pour rappel, la journée d'information organisée par ALNAFT au profit des journalistes a porté sur le rôle et les missions de l'Agence en tant qu'organe de régulation et d'encadrement du secteur des hydrocarbures en Algérie. Le cadre institutionnel du secteur des hydrocarbures du pays et l'évolution de l'encadrement juridique y afférent, notamment en ce qui concerne les études et les contrats, ont été abordés à cette occasion.

Qualité de la vie Installation de la Commission nationale intersectorielle

Le ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouther Krikou, a procédé, dimanche à Alger, à l'installation de la Commission nationale intersectorielle chargée de l'élaboration de la stratégie nationale de la qualité de la vie, à l'occasion de la première rencontre nationale sur la qualité de la vie, placée sous le slogan "Des acquis nationaux avec des enjeux de développement". Dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre, organisée sous l'égide du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, en coopération avec le Programme de Nations unies pour le développement (PNUD), Mme Krikou a indiqué que le premier projet à concrétiser par cette commission qui regroupe tous les secteurs et instances concernés, porte sur "l'école pilote durable", laquelle sera généralisée au niveau national, précisant que le secteur a lancé la plateforme nationale de la qualité de vie afin de renforcer les contacts avec l'ensemble des secteurs pour la mise en œuvre des différents projets visant à améliorer la qualité de vie. Dans son allocution à cette rencontre, Mme Krikou a salué la coordination avec les secteurs et instances concernés pour renforcer la qualité de vie, reflétant la prise de conscience de l'importance de conjuguer et de diversifier les efforts pour une prise en charge efficace des préoccupations du citoyen avec la qualité à laquelle il aspire. Il s'agit d'une démarche "initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, depuis son élection à la magistrature suprême du pays, à travers les réformes institutionnelles qu'il a instaurées dans tous les domaines en sou-

lien à la volonté du peuple de préserver ses acquis de lutte et sa souveraineté sur ses richesses nationales", a-t-elle poursuivi. Cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, et du ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi. L'Algérie a engagé des réformes profondes et des projets majeurs touchant à l'ensemble des domaines de la vie, notamment la diversification des sources de revenus, le développement des infrastructures, l'amélioration du service public et le rapprochement de l'administration du citoyen, ainsi que le renforcement de sa stabilité sociale à travers la réalisation de nombreux projets de logements et d'infrastructures sanitaires et éducatives, outre la revalorisation des salaires et des indemnités, et le renforcement des réseaux de transport public et hydraulique, ajoute la ministre. Ces efforts nationaux ont également concerné, souligne Mme Krikou, la concrétisation de grands projets structurants, notamment le projet de Gara Djebilet, l'accompagnement et le soutien aux jeunes, ainsi que l'instauration d'avantages et de facilitations au profit de la communauté nationale établie à l'étranger, "ce qui traduit l'intérêt accordé aux priorités du citoyen dans un environnement sain et durable, à même de faire face aux défis climatiques, avec un accompagnement numérique qui s'est illustré à tra-

vers l'installation du Haut-Commissariat à la numérisation, pour être en phase avec les évolutions technologiques mondiales". De son côté, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a estimé que le concept de qualité de la vie est un concept "global et intégré", qui reflète le niveau d'excellence des services matériels et sociaux fournis à la société, ainsi que l'instauration d'un environnement de vie adéquat répondant aux aspirations des citoyens et renforçant leur bien-être et leur stabilité. Et d'ajouter que le secteur des hydrocarbures et des mines œuvre à garantir un bon niveau des services, en assurant la sécurité énergétique et hydraulique du pays à long terme, en valorisant les ressources nationales en hydrocarbures et produits minéraux et en veillant à leur préservation au profit des générations futures, tout en répondant aux besoins des secteurs économiques pour soutenir le développement national. Pour sa part, le ministre de la Santé a relevé que la qualité de vie constitue un axe stratégique dans le cadre du plan du développement national, à travers la gratuité des soins et l'amélioration de la couverture sanitaire, à même d'assurer un accès égal aux services de santé en tant que droit fondamental garanti par la Constitution. Le ministère s'attèle à la mise en œuvre des orientations du président de la République, visant à rapprocher les infrastructures et services de santé des citoyens, en développant les structures de proximité et les réseaux de soins primaires et en améliorant la prise en charge des patients au sein des établissements hospitaliers, a-t-il précisé.

Algérie Poste

De profondes transformations pour la période à venir

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a annoncé, dimanche à Sétif, l'élaboration d'un "plan ambitieux" pour la période à venir qui verra l'entreprise Algérie Poste connaître de "profondes transformations". S'exprimant lors de l'ouverture de la conférence nationale de renouvellement du syndicat national d'Algérie Poste, en présence de la directrice générale de cette entreprise, Chiraz Bechiri, du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Amar Takdjout, et du secrétaire général de la Fédération nationale de la poste et des télécommunications au sein de la centrale syndicale, Mohamed Bourouba, M. Zerrouki a précisé que ces transformations "porteront sur la qualité des services et leur modernisation, ainsi que sur le renforcement du rôle d'Algérie Poste dans la généralisation du paiement électronique, la diversification de ses moyens et le soutien du commerce électronique". Le ministre a ajouté que la mise en œuvre de ce plan "se concentrera inévitablement sur la ressource humaine qui reste la pierre angulaire et le pivot de toute transformation", soulignant qu'au regard des compétences qui doivent conduire à la modernisation des services postaux et à l'amélioration de

leur qualité, "il est nécessaire de créer un environnement de travail motivant". Dans ce cadre, a ajouté M. Zerrouki, des mesures concrètes ont été prises, notamment l'octroi d'augmentations salariales, la valorisation de certaines primes, la poursuite de la reclassification des bureaux de poste et le renforcement des ressources humaines, en particulier dans les bureaux de catégorie 4 qui ne comptent qu'un seul agent, ainsi que le lancement d'un système expérimental permettant aux travailleurs de bénéficier de deux jours de repos hebdomadaires tout en garantissant la continuité du service six jours par semaine. Ces mesures visent également à renfor-

cer les ressources humaines à travers un processus de recrutement en cours pour soutenir le réseau postal et renforcer le parc de guichets automatiques de banque (GAB) au moyen de 600 appareils mis en place au cours du premier trimestre de l'année en cours, en attendant l'installation de 300 autres appareils "dans les prochains jours", a encore souligné le ministre. La directrice générale d'Algérie Poste, Chiraz Bechiri, a indiqué, pour sa part, que cette conférence nationale constitue "une étape reflétant la maturité de la pratique syndicale, la profondeur de la conscience professionnelle et le sens des responsabilités au sein de l'entreprise".

Protection Civile

Lancement de caravanes médicales pour 21 wilayas du Sud

Des caravanes médicales itinérantes se sont ébranlées ce dimanche à destination des populations des zones éparses et éloignées à travers 21 wilayas du Sud et des Hauts-plateaux du pays à l'initiative de la direction générale de la Protection civile (DGPC), a-t-on appris auprès de cet organisme. Initiées en coordination avec les autorités des wilayas et secteurs concernés, ces caravanes, dont leur coup d'envoi officiel a été donné depuis la wilaya de Djanet par les

autorités locales, en présence des représentants de la DGPC, visent à renforcer la prise en charge sanitaire au bénéfice des populations de ces zones. Ces actions humanitaires s'inscrivent au titre du programme "Secouriste pour chaque famille", lancé en 2010 par la DGPC portant formation des citoyens sur les notions des premiers secours et soins, leur permettant de prêter main forte avant l'arrivée des équipes spécialisées. Ce programme a permis jusqu'à décembre courant (2025) la for-

mation de pas moins de 190.000 secouristes volontaires à travers les différentes wilayas du pays. Ces caravanes médicales de la Protection civile devraient silloner entre les 21 et 25 décembre courant, les zones éparses et éloignées à travers les wilayas de Djanet, Béni-Abbes, Ouargla, Ouled-Djellal, Adrar, Illizi, Djelfa, El-Oued, El-Bayadh, Béchar, El-Meghaier, Laghouat, Ghardaïa, Nâama, Timimoun, Tougourt, El-Meniaa, In-Salah, Bordj Badji-Mokhtar, Tamanrasset et In-Guezzam.

Emigration clandestine

Démantèlement d'un réseau criminel organisé à Bordj Bou Arreridj

Une brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite humaine du service de police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Bordj Bou Arreridj a démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans l'organisation et la facilitation d'émigration clandestine par mer en contrepartie de l'argent, apprend-on dimanche de ce corps constitué. L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations relatives aux activités suspectes de membres d'un réseau criminel dans une des régions de la wilaya, selon la même source qui a indiqué que les investigations approfondies en coordination avec le parquet compétent ont permis de réunir les preuves sur l'implication de ces personnes dans l'organisation et de la facilitation des voyages d'émigration clandestine par mer sur des vedettes rapides. Au terme de l'enquête, trois personnes suspectées d'être membres de ce réseau ont été arrêtées et présentées devant le procureur de la République près le tribunal de Ras El Oued pour "trafic de migrants dans le cadre d'une bande criminelle organisée", a-t-on indiqué de même source.

Gendarmerie nationale

Saisie de plus de 56 kg de cocaïne et de 260 kg de kif traité

Les éléments du Service de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes de la Gendarmerie nationale ont mis fin aux activités d'un réseau criminel organisé opérant à travers plusieurs wilayas, avec l'arrestation de neuf (9) suspects et la saisie de plus de 56 kg de cocaïne et de 260 kg de kif traité, a indiqué, dimanche, un communiqué des mêmes services. "Les éléments du Service de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes relevant du Service central opérationnel de lutte contre le crime organisé de la Gendarmerie nationale, appuyés par des éléments du Détachement spécial d'intervention (DSI), ont mis fin aux activités d'un réseau criminel organisé opérant dans plusieurs wilayas du pays, spécialisé dans le trafic de drogue, en utilisant des moyens de transport équipés de caches secrètes", précise le communiqué. Ce service "a procédé, à travers cette opération qualitative qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le crime organisé visant à neutraliser les réseaux criminels activant dans le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, à l'arrestation de 9 suspects dans plusieurs wilayas du pays, et à l'identification de 12 autres suspects en état de fuite", ajoute la même source. "Plus de 56 kg de drogues dures (cocaïne) et 260 kg de kif traité ont été saisis, outre les moyens de transport utilisés par les membres du réseau criminel, en sus d'une somme d'argent en monnaie nationale de plus de 500 millions de centimes, de téléphones portables, d'armes blanches, de jumelles, de cartes d'immatriculation et de permis de conduire falsifiés", indique la même source. "Le taux de concentration de la quantité de cocaïne saisie est de 70%", souligne le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DAIRA D'AIN DEHEB
COMMUNE D'AIN DEHEB
NIF : 098414065116921
N° 03/2025

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° :03/2025

Conformément à l'article 44. Du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Et l'article 39. Du la loi n°12/23 du 03/08/2023 les règles générales relatives aux marchés publics

Le Président De l'Assemblée Populaire Communale, lance avis d'appel d'offre ouvert pour

A provisionnement des cantine scolaire primaires les années 2026/2027/2028

Lot 01 : alimentation générale

Lot 02 : légumes et fruits

Lot 03 : œuf et poulet viande blanche

Lot 04 : le pain

Les intéressés et titulaires d'un registre de commerce peuvent retirer le cahier de charges contre paiement d'un montant de 4.000.00 DA auprès de la commune de Ain deheb - Bureau de marches. APC Ain deheb Route de double voies (poids lourd)

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentées sous pli cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Avis d'appel d'offre ouvert pour : A provisionnement des cantine scolaire primaires les années 2026/2027/2028

Lot 01 : alimentation générale

Lot 02 : légumes et fruits

Lot 03 : œuf et poulet viande blanche

Lot 04 : le pain

comporte trois plis séparés et cachetés dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de d'appel d'offre ouvert

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

1-Dossier de Candidature : L'enveloppe du dossier de candidature contiendra les pièces suivantes:

- 1- La déclaration de candidature renseignée, datée et visée par le soumissionnaire;
- 2- La déclaration de probité renseignée, datée et visée par le soumissionnaire
- 3- Copie du Statut de l'entreprise
- 4- Copie de registre de commerce. Electronique
- 5- Copie d'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales.
- 6- Les document relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 7- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires.
- Moyens financiers : Copie du bilan fiscal des (03) trois dernières années visés par les services impôts et établir par un expert comptable
- Moyens technique Liste du matériel justifié par des cartes grises avec certificats d'assurances en cours de validité au jour de l'ouverture
- Liste des moyens humains des ouvrières accompagnée des attestations de réussite
- 8- Concernant les locaux d'exposition (aide à l'installation) titre de propriété ou contrat de location certifié mentionnant la superficie du local existant valide
- 9- Concernant les restaurants (secteur restauration) : titre de propriété ou contrat de location certifié ainsi que le certificat d'aptitude délivré par le service compétent (service de la santé) valide
- 10- l'attestation d'affiliation signée par la CNAS ou CASNOS (avec pièces justificatives)

2 - Offre Technique : L'enveloppe de l'offre technique contiendra les pièces suivantes :

- 1- Une déclaration à souscrire renseignée, datée et visée par le soumissionnaire.
- 2- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif
- 3- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 4- Délais de réalisation

3 - Offre Financière : L'enveloppe de l'offre financière contiendra :

1. La lettre de soumission renseignée, datée et visée par le soumissionnaire.
2. Le bordereau des prix unitaires renseigné daté et visé par le soumissionnaire.
3. Le devis quantitatif et estimatif renseigné, daté et visé par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres et lieu de dépôt : La durée est fixée à 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les journaux et bomop.

Les offres doivent être déposés à Bureau des marches et programmes de la commune sous un enveloppe qui doit être anonyme et ne portant que la mention suivante : « A la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales N° 03./2025 POUR :

A provisionnement des cantines scolaires primaires les années 2026/2027/2028

Lot 01 : alimentation générale

Lot 02 : légumes et fruits

Lot 03 : œuf et poulet viande blanche

Lot 04 : le pain

A ne pas ouvrir

Délai de validité des offres: Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis dossier de candidature, technique et financière: se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13.30 H en séance publique au siège de la commune d'Ain deheb, bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres. Cet avis tient lieu d'invitation.

Le Président de l'Assemblée
Populaire Communale

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE GHAZAOUET
COMMUNE DE SOUAHLIA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ

N° identification fiscal : 098413299059309

Conformément aux dispositions des articles 61 ,62et 72 du décret présidentiel N° 15/247 Du16/09/2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Et conformément au PV de la commission d'évaluation N° 24/2025 en date du 30/11/2025 Le président de l'Assemblée populaire communale de souahlia informe les soumissionnaires ayant participé à la consultation n 27/2025 en date du 13/11/2025annoncé dans les deux journaux suivants : « Le Carrefour d'Algérie »en français en date du 20/11/2025 et « El Djomhouria » en arabe en date du 20/11/2025 que le projet est attribué provisoirement comme suit :

N°	Intitulé de l'opération	Nom et prénom de L'entreprise	Montant	N° identification fiscal	Durée de l'exécution	Note technique reçu sur 100	Observation
01	<u>Aménagement et Revêtement des localités SIDI BRAHIM, NEKHLA , OULED ABDALLAH BEN BACHIR</u>	SPA SOUHYF	11.509.680,00	099813026219736	03 MOIS et 20 jours	/	Mieux disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 Du 16/09/2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public tout recours peut être introduit auprès de la commission communal des marchés dans un délai de dix(10) jours à compter de la date de la première parution du présents ce jour coïncide avec un jour férié ou un de repos légal la durée est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant comme il est possible à ceux qui sont intéressés de se présentés au service contactant au plus tard trois (03) jours à compter de la date cité ci-dessus pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers conformément aux articles 72 et 82 du même décret .

Le Président de l'Assemblée
Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531016640 23.12.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Direction De La Jeunesse Et Des Sports

De La Wilaya De Relizane

NIF : 0993480199001425

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 82 de décret présidentiel N° 15 / 247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de RELIZANE déclare l'annulation de l'attribution provisoire paru dans les quotidiens nationaux en l'français (Le Carrefour D'Algérie)en date du 03/09/2025 et en Arabe (الجارفور دالجزيرة)en date du 04/09/2025 du projet : Aménagement et Réhabilitation du stade communal Oued El Djemaa , Lot 02 : Réalisation des Gradins attribué à l'entreprise EURL PLANET , suite au PV en date du 26 10 2025 déclarant qu'il n'est pas en mesure d'exécuter le présent projet

LE DIRECTEUR

Transport public

Maillon faible du quotidien des citoyens

Par Youcef Chaïbi

Oran comme dans de nombreuses grandes villes du pays, le transport public demeure l'un des principaux casse-tête du quotidien. Bus bondés, retards répétés, manque de régularité et insuffisance des dessertes dans plusieurs quartiers périphériques: la situation continue de susciter colère et lassitude chez les usagers, contraints de composer chaque jour avec un service souvent en décalage avec leurs besoins réels. Dès les premières heures de la matinée, les arrêts de bus se transforment en points de tension. Étudiants, travailleurs et personnes âgées attendent parfois de longues minutes, voire des heures, un moyen de transport qui tarde à arriver. Lorsque le bus se présente enfin, il est déjà saturé, obligeant certains à renoncer ou à se tourner vers des moyens de transport informels, plus coûteux et parfois peu sécurisés. Le réseau existant, bien que renforcé ces dernières années par l'introduction du tramway et de nouveaux bus, reste insuffisant face à l'expansion urbaine rapide de la ville. Plusieurs nouveaux pôles d'habitat ne sont toujours pas correctement desservis, accentuant l'isolement de milliers de citoyens et compliquant leur accès au travail, à l'école ou aux services publics. À cela



s'ajoute l'état de certains véhicules, souvent vétustes, mal entretenus et peu adaptés aux normes de confort et de sécurité attendues. En période estivale comme en hiver, les conditions de transport deviennent pénibles, alimentant un sentiment d'abandon chez les usagers qui estiment que le transport public ne bénéficie pas de l'attention qu'il mérite. Pourtant, le transport public est un levier essentiel du développement urbain et social. Un réseau efficace permet de réduire les embouteillages, de limiter la pollution et d'améliorer la qualité de vie. Il constitue également un outil d'équité sociale, en garantissant la mobilité des catégories les plus modestes. Les autorités locales sont

aujourd'hui appelées à aller au-delà des solutions ponctuelles. Une vision globale s'impose, basée sur la modernisation du parc roulant, l'extension des lignes vers les nouveaux quartiers, le respect strict des horaires et un meilleur contrôle du service. La coordination entre les différents modes de transport – bus, tramway et taxis – reste également un enjeu majeur. L'amélioration du transport public n'est plus un luxe, mais une urgence. Elle conditionne non seulement la fluidité de la ville, mais aussi la confiance du citoyen envers les services publics. Sans un sursaut sérieux et durable, le transport continuera d'être un facteur de frustration plutôt qu'un moteur de progrès.

Nigriya (Sidi Benyebka)

Une polyclinique, un CEM, un nouveau tapis et un réseau d'assainissement réhabilité

Par B.Habib

Le village de Nigriya, ancienne ment Kléber, qui est une localité de la commune de Sidi Benyebka, dans la daïra d'Arzew, sise à 30 km à l'Est d'Oran, vient de bénéficier de plusieurs projets et structures vitales achevées ou inscrites dans le budget communal 2026. Pas moins de 08 opérations et projets ont été clôturés dans cette commune. Parmi ces opérations, figurent une polyclinique pour renforcer les infrastructures de santé et améliorer la prise en charge des malades de manière à leur éviter les transferts et les déplacements vers les centres de santé des communes et daïras limitrophes et un nouveau tapis de voirie de 07 km pour renforcer la sécurité routière et la circulation

automobile, de façon à permettre de parer aux risques d'accident. La localité en question qui enregistre une augmentation d'année en année de sa population urbaine, a, en outre, bénéficié d'un projet visant le renforcement de son réseau d'assainissement pour lutter contre les déversements des eaux émanant de rejets industriels ou d'origine pluviale. Cette opération de réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées a été, durant longtemps, revendiquée par les riverains qui faisaient face depuis des années à de dures épreuves dues aux agglutinements et points noirs d'eaux usées ou pluviales à la suite de fortes pluies. 2026 ne sera pas non plus moins fertile en projets pour cette commune riche en carrières d'exploitation et qui bénéficie d'une nouvelle

route menant aux gisements miniers pour éviter des désagréments aux automobilistes ainsi qu'aux habitants, du fait du trafic d'exploitation des carrières existantes. Tout compte fait, l'ancienne route était source de pollution et de dégradation de l'environnement pour les habitants de cette commune à vocation agricole initiale. Un projet de CEM est également inscrit dans le cadre de l'exercice 2026 et qui a pour objectif de booster le secteur par les infrastructures éducatives, permettant de garantir le droit à la scolarisation à des franges plus importantes d'élèves de cette commune notamment dans ses petites agglomérations comme «Nigriya».

Aïn El Turck
Projet d'aménagement urbain au quartier Sidi El Bahri

Lors de sa visite sur le terrain effectuée dans la matinée du jeudi dernier, le wali s'est enquis de l'état d'avancement des travaux du projet d'aménagement urbain au quartier Sidi El Bahri. Ce projet comprend des opérations d'aménagement des trottoirs, des espaces publics ainsi que de la mise à niveau du réseau d'assainissement (eaux usées). Le wali a suivi attentivement les explications présentées par le Président de l'APC concernant ce projet, qui contribuera de manière significative à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Lutte contre le trafic de drogue

05 kg de kif et des voitures saisis

La police à Oran vient encore une fois de frapper fort dans le milieu des trafiquants de drogue. Selon un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Oran, pas moins de 05 kilogrammes de kif traité ont été saisis durant le traitement de 02 affaires distinctes. La première a été opérée, durant la semaine écoulée, par les hommes de loi de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) dont le siège est implanté au niveau du quartier les Planteurs. Il s'agit de la neutralisation de 02 individus, activant dans le milieu du trafic des différentes drogues. Le traitement de cette affaire s'est soldé par la saisie de 01 kg de kif. Toujours selon la même source, les investigations policières ont permis de saisir un véhicule qui servait au transport des drogues. La deuxième affaire a été traitée par la brigade de lutte contre le trafic des drogues, relevant de la police judiciaire. L'exploitation des informations, en possession des enquêteurs, a abouti à la saisie de 04 kg de kif et à l'arrestation de 02 individus à bord d'une voiture. Tous les individus, arrêtés dans le cadre de ces 02 affaires, ont été traduits devant la justice. Il faut dire que, compte tenu du nombre d'affaires traitées par les différentes services de sécurité, la lutte contre le phénomène du trafic de drogues a pris le premier rang dans les colonnes des différentes organes de presse.

A. Kader

Réunion du Conseil Exécutif

La route du port, l'environnement et l'Agence foncière au menu

Le premier responsable de la wilaya a présidé, dimanche dernier une réunion du Conseil exécutif de la wilaya en présence du secrétaire général de la wilaya, le président de l'APW, les chefs de daïras, les maires et présidents des assemblées populaires communales, les directeurs exécutifs. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour. Tout d'abord, le directeur des Travaux Publics (Bureau d'Études Makiol) a présenté l'étude d'aménagement de la route menant au port. Le wali a examiné la présentation et a souligné l'importance de l'aménagement de cette zone, compte tenu notamment du trafic important qu'elle connaît. Il a noté que ce projet d'aménagement rehausserait l'attrait esthétique du front de mer d'Oran, destination touristique majeure pour les visiteurs de la wilaya et d'ailleurs. Le directeur de l'Environnement a ensuite présenté un exposé sur la situation environnementale, incluant les mesures prises pour remédier aux lacunes identifiées dans les communes d'Oran, de Gdyl et de Sidi Chahmi, qui ont été examinées lors de la réunion de coordination du 13 décembre 2025. Le wali a donné des instructions strictes pour renforcer et intensifier les opérations de nettoyage, éliminer le problème de l'accumulation des déchets et traiter efficacement et immédiatement tous les cas de pollution dans toutes les communes. Il a également insisté sur la nécessité de services optimaux d'assainissement public et d'urbanisme afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens. Le directeur de l'administration locale a présenté un exposé sur l'état d'avancement des projets financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL). Le directeur de l'Agence foncière de wilaya d'Oran pour la gestion et le développement immobilier urbain a présenté, à son tour, un exposé sur la situation générale de l'Agence foncière. Il a passé en revue l'état d'avancement des lotissements, du développement des zones d'activité, des projets d'aménagement urbain et des programmes de logements sociaux et privés. L'Agence foncière supervise la mise en œuvre de 21 programmes de logements sociaux (LPA2) représentant un total de 847 unités, dont un projet achevé, 16 en construction et 4 dont les travaux n'ont pas encore débuté. Concernant le programme de logements privés, l'agence supervise 7 projets totalisant 496 unités.

Directrice des postes

et télécommunications

Mme Seddiki Meriem honorée pour son départ en retraite



Le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, a présidé, dimanche, une cérémonie en l'honneur de Mme Seddiki Meriem, directrice des Postes et Télécommunications, à l'occasion de son départ à la retraite. Étaient présents: le secrétaire général de la wilaya, les chefs de daïras, les membres du Conseil Exécutif et les représentants des Assemblées Populaires Communales. Le wali a prononcé un discours dans lequel il a exprimé sa profonde gratitude et sa reconnaissance à Mme Seddiki, saluant son dévouement et son travail tout au long de ses années de service, et lui souhaitant une retraite confortable, saine et épanouissante. Pour sa part, Mme Seddiki a exprimé ses sincères remerciements au wali pour cette initiative et ce geste aimable. Le wali, lui a remis un certificat de reconnaissance et un cadeau symbolique.

APC de Saida

Le maire relevé de ses fonctions

Le wali a désigné le secrétaire général de la commune pour administrer les affaires courantes. Donc, fin de fonctions pour le P/ APC dont il est le troisième maire mis à l'écart depuis le début du mandat actuel. Une décision prise par le wali de Saida, suite au conflit opposant les élus de cette commune au chef de l'Exécutif communal. Un conflit ayant envenimé l'atmosphère, générant un gel des activités et une paralysie totale des services au profit du citoyen. Selon une source proche des arcanes de la wilaya, la décision du chef de l'Exécutif de wilaya serait prise à titre conservatoire, conformément à l'article 43 de la loi 10/II du Code Communal. Ainsi donc, les autorités de la wilaya, après une longue période de mutisme, ont pris une décision réfléchie, pensent les observateurs les mieux avertis. Soucieux donc de l'échec du maire qui n'arrivait plus à mettre de l'ordre dans l'Hôtel de ville, le wali a fini par l'écarter de ses fonctions jusqu'à un compromis, mettant en prime l'intérêt du citoyen et de la commune. C'est à dire dans 15 jours, largement suffisant pour que les 28 élus choisissent leur maire qui sera le 4ème avant la fin de leur mandat. Dans le cas contraire, le wali activera son autorité par la désignation d'un administrateur. **OULD OGBAN**

Tlemcen

La faculté de médecine publie une revue scientifique en langue arabe

La faculté de médecine de l'Université «Abou bakr Belkaïd» de Tlemcen a publié, jeudi, une revue scientifique en langue arabe intitulée "La Revue algérienne de la santé", en coordination avec l'Unité de recherche sur la réalité de la linguistique et l'évolution des études linguistiques dans les pays arabes de la même université, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe, coïncidant avec le 18 décembre de chaque année. La cérémonie d'annonce de la parution de cette revue, la première du genre au sein de la faculté, a été marquée par la présentation de ce travail éditorial, ainsi que par l'organisation d'une conférence intitulée "La médecine en une langue arabe claire", avec la participation de médecins et de spécialistes de la langue arabe. Un salon a également été organisé, avec la participation des étudiants des clubs scientifiques des facultés de médecine et des langues de l'Université de Tlemcen, du Musée public national de la calligraphie islamique et du bureau de wilaya de l'Association des oulémas musulmans algériens. La directrice de l'unité de recherche précitée, Nezha Khalfaoui, a indiqué que cette revue semestrielle est consacrée aux questions de santé et de médecine. Elle est encadrée par un comité de rédaction et un conseil consultatif composés d'enseignants, de chercheurs et de médecins, issus de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Elle a ajouté que ce premier numéro, fort de 66 pages, comprend près de 20 articles abordant des thématiques croisant la médecine et la langue arabe, tout en réservant des espaces à la calligraphie arabe, à la poésie, ainsi qu'à plusieurs rubriques telles que le dossier du numéro, les projets innovants dans le domaine médical, les activités des startups et des incubateurs d'entreprises, et une rubrique dédiée à la traduction d'articles vers la langue arabe.

Labiadh Medjadja (Chlef)

Journée de sensibilisation sur les risques d'intoxication au gaz et d'inondation

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de sensibilisation et de prévention lancé par la Direction générale de la Protection civile pour la saison hivernale, sous le slogan «Un hiver sans accidents pour un chauffage sécurisé», les services concernés ont organisé, ce 21 décembre 2025, une journée de sensibilisation au niveau de la commune de Labiadh Medjadja. Cette initiative s'est déroulée sous la supervision du président de l'Assemblée populaire communale, en présence des représentants des services locaux, de Sonelgaz, des forces de sécurité nationale ainsi que des

Trafic routier à Mostaganem

Les récurrentes pannes des feux tricolores à l'origine du chaos urbain

Par Charef Kassous

Mostaganem, soit le chef-lieu d'une wilaya ambitieusement orientée par le modernisme, semble patauger dans des problèmes de gestion qui semblent être mystérieusement inexplicables. À l'époque où le citoyen aspire à un cadre de vie meilleur, moderne et durable, il se retrouve à vivre dans des incommodités dans son quotidien. Tout semble indiquer que certaines situations impactent négativement sur sa vie et la transforment en cauchemar. Face à l'incompétence de certains responsables, la résolution des défaillances reste reléguée aux calendes grecques. Le trafic automobile en intra-muros, à Mostaganem, est à l'origine du chaos occasionné dans la ville et pas uniquement au centre. Grefé à une Commission de Transports et de Circulation obsolète par ses bilans, l'absence d'un plan de circulation est une vraie cause de l'anarchie du trafic automobile. L'anarchie dans l'organisation de la signalisation routière et son quasi abandon en terme de maintenance viennent aggraver les problèmes de fluidité du trafic. Les feux tricolores, conçus pour réguler la circulation dans le chef-lieu de la wilaya, sont à presque soixante-cinq pour cent hors service où seul le feu orange du milieu clignote. Depuis longtemps, personne n'a encore saisi les raisons pour lesquelles une daïra telle que Mostaganem, les problèmes les plus rudi-



mentaires attendent des années à être pris en charge. Le responsable de la daïra doit ouvrir bien les yeux pour répondre au besoin des missions. Les services techniques de l'APC de Mostaganem ont baissé pavillon pour bien des missions qui sont les leurs. De nos jours et c'est désolant de le signaler, la réfection de la chaussée, celle des trottoirs, celle du mobilier urbain, celle des avaloirs ainsi que la maintenance de la signalisation sont des missions dont ni l'APC, ni la daïra ne s'en occupent. Ce qui est invraisemblable, pour cet état des feux tricolores, c'est d'abord l'absence d'une gestion cohérente et surtout celle de l'entretien de la ville en général pour ne parler que de cela. Quant à Mostaganem, on ne coordonne jamais entre APC, Transport, STP, SUCH ni même la société civile, on se retrouve avec des plans de circulation bricolés qui nous mènent à l'im-

plantation de feux tricolores à même des pentes inclinées à presque 12°... l'inqualifiable en terme de code de la route. Aujourd'hui, la réparation des feux tricolores, faut-il le souligner, est indispensable pour diverses raisons: premièrement pour une bonne circulation dans la ville qui connaît une croissance importante du parc automobile et un trafic de circulation devenu intense aggravé par l'absence d'un plan de circulation adapté. Secundo, pour donner une image de marque positive de l'intérêt accordé à l'environnement urbain durable visant, bien sûr, à vendre une belle image de Mostaganem, conforme à ses aspirations de ville touristique. Pour rappeler enfin que la mise en place des signaux lumineux aurait quand même coûté de l'argent au Trésor public et les abandonner de la sorte reste inconvenant pour ses responsables qui ne daignent rien voir.

Sidi Bel Abbès

La commune de Makedra au cœur d'une mutation sanitaire

Par Mohamed Nouar

Située à une trentaine de kilomètres au nord-est du chef-lieu de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, la commune de Makadra, relevant de la daïra de Ain El Berd, amorce une transformation structurelle de son offre de soins. Par la fusion de structures préexistantes et un investissement communal de premier plan, la localité entend répondre au défi de l'expansion démographique et de l'équité territoriale. Loin de la simple cosmétique architecturale, le projet lancé par les autorités locales de la daïra d'Ain El Berd repose sur une logique de rationalisation des ressources. L'ambition est claire, à savoir orchestrer la fusion d'une ancienne salle de soins et d'un centre existant pour donner naissance à une structure unifiée,

répondant aux standards contemporains de l'asepsie et de l'ergonomie médicale. Ce chantier dont les premiers coups de pioche ont été donnés récemment, bénéficie d'une enveloppe de deux milliards de centimes, mobilisée sur les fonds propres du budget communal. Ce choix budgétaire témoigne d'une volonté politique de placer le développement humain au centre des priorités locales, transformant la fiscalité communale en levier direct de bien-être social. Jusqu'alors, la trajectoire de soins des habitants de Makadra était marquée par la contrainte de la distance. Pour les pathologies chroniques ou les urgences mineures, le recours aux structures du chef-lieu de wilaya constituait une double peine physique pour les corps affaiblis et financière pour les ménages. Le futur centre de santé ambitionne de corri-

ger ces asymétries, en intégrant des services médicaux diversifiés et surtout, un laboratoire d'analyses biologiques dont l'équipement sera assuré par la Direction de la Santé (DSP), ce qui permettra un diagnostic in situ. Cette décentralisation de l'acte médical est un signal fort envoyé aux populations les plus vulnérables et aux personnes âgées, pour qui la mobilité est souvent le premier frein à la guérison. Le dynamisme démographique de Makadra, porté par une urbanisation croissante, exigeait une réponse institutionnelle à la hauteur des enjeux. En ancrant des soins de qualité au sein même de la cité, les autorités ne se contentent pas de réduire les flux de patients vers les hôpitaux saturés de Sidi Bel-Abbès mais de restaurer le contrat de confiance entre l'administré et le service public.



Port d'Alger

Sayoud satisfait des résultats positifs enregistrés dans la zone d'attente maritime

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a exprimé, dimanche à Alger, sa satisfaction des résultats positifs enregistrés au niveau de la zone d'attente maritime du port d'Alger, soulignant la nécessité d'élargir la gare maritime afin d'améliorer les conditions d'accueil et de renforcer la capacité du port à répondre aux exigences d'un trafic croissant, a indiqué un communiqué du ministère. Cette déclaration a été faite lors d'une visite inopinée effectuée par M. Sayoud pour s'enquérir de l'état de saturation du port par les conteneurs et leur durée de séjour, notamment après "les retards accusés par certains opérateurs économiques dans l'enlèvement de leurs conteneurs, provoquant une congestion ayant impacté le déroulement de l'activité portuaire". A cet égard, le ministre a insisté sur l'importance de renforcer la coordination entre la direction du port et les services des Douanes, d'obliger les opérateurs à assumer leurs responsabilités juridiques et de prendre les mesures réglementaires requises dont l'inscription des contrevenants sur des listes noires, le cas échéant. M. Sayoud s'est dit satisfait des ré-



sultats obtenus au niveau de la zone d'attente maritime, où deux navires seulement étaient en attente, une situation inédite difficile à réaliser par le passé, saluant les efforts déployés par les responsables chargés de la gestion du port, ainsi que par les services de la police et des Douanes, au regard du niveau de coordination atteint. Lors de la deuxième étape de sa visite, le ministre s'est enquis de l'état des quais 8 et 9, où il a donné des instructions pour accélérer la réalisation des travaux selon les normes et conditions requises, tout en insistant sur leur achèvement

avant la saison estivale. Il a également réitéré la nécessité d'élargir la gare maritime afin d'améliorer les conditions d'accueil et de renforcer la capacité du port face à la demande croissante. M. Sayoud a achevé sa visite en chargeant le secrétaire général d'activer les cellules d'inspection et de suivi au niveau de l'ensemble des ports, à l'effet d'assurer un contrôle rigoureux de toutes les opérations et une intervention rapide pour remédier à tout dysfonctionnement, de manière à garantir un déroulement souple et sur de l'activité portuaire à l'échelle nationale.

Université Abderrahmane Mira (Béjaïa)

Journée de découverte du fromage et du miel

Le Centre de recherche en technologies agroalimentaires (CRTAA) de l'université Abderrahmane Mira de la wilaya Bejaia, a organisé mardi, une journée pour la découverte de l'univers du fromage et du miel. La journée qui a été organisée au niveau du campus de Targa Ouzemmour de l'université de Bejaia, a été marquée par une exposition à laquelle ont participé plusieurs fabricants de miel et du fromage, et d'une série de conférences thématiques animées par des spécialistes. La Pr Djoudad Kadji Hafsa, directrice adjointe du CRTAA, a indiqué que cette rencontre se veut un « carrefour entre le savoir-faire des unités de production de ces produits et le savoir scientifique des structures de recherche du centre de recherche ». Elle a ajouté qu'à travers cette manifestation, « nous voulons pérenniser la tradition de rencontres entre les artisans et le monde universitaire », as-

surant que d'autres produits agricoles et agroalimentaires seront inclus lors des prochaines éditions. Concernant l'innovation dans l'agroalimentaire, l'incubateur « Hadinal », attaché au centre de recherche, a déjà mis en place une stratégie d'accompagnement des porteurs d'idées et de projets qui s'étale de 2025 à 2027, a fait savoir Zebiri Feriel, chef de section ingénierie et management au sein du CRTAA. Cette stratégie consiste à accompagner les jeunes porteurs de projets dans le domaine agroalimentaire en les aidant à s'imprégner de la culture entrepreneuriale et avoir les compétences nécessaires leur permettant de manager leurs projets, a-t-elle souligné. Mlle Zebiri a indiqué qu'en 2026, l'incubateur « Hadinal » prendra en charge les projets innovants dans l'agroalimentaire, ayant candidaté dans le cadre de l'appel à projet lancé par le centre de recher-

che en octobre dernier et qui seront accompagnés durant tout le processus de la création de la startup. Pour pouvoir assurer la préservation du fromage et son développement, le Dr Belkhir Boussaâd, chercheur à l'institut national de recherche agronomique d'Algérie (INRAA) d'Oued Ghir, a affirmé que cette étape doit passer par la « labellisation ». Il a fait savoir également que ce produit doit répondre à certaines normes, notamment de santé et d'hygiène, mais surtout des normes microbiologiques, insistant par ailleurs sur l'implication de plusieurs acteurs essentiels tels l'université, les fabricants, et le consommateur qui « devient de plus en plus exigeant de la qualité de ces produits », a-t-il dit. Le chercheur a assuré, à l'occasion, que les incubateurs et les startups constituent une grande opportunité pour le développement de cette activité.

9ème Salon de l'agriculture saharienne à El-Oued

Nécessité de renforcer l'accompagnement technique des agriculteurs

Les participants au 9e Salon de l'agriculture saharienne "Agro-Souf" clôturé jeudi à El-Oued, ont souligné la nécessité de renforcer l'accompagnement technique des agriculteurs en vue de produire des denrées agricoles exportables. Lors des rencontres organisées dans le cadre de ce rendez-vous économique, les intervenants, dont des universitaires, promoteurs et professionnels, ont mis en avant le rôle pivot d'un tel accompagnement technique, fondé sur une connaissance scientifique, pour obtenir un produit agricole de

bonne qualité et compétitif sur les marchés internationaux. Dans ce contexte, l'expert en agronomie saharienne, Ahmed Allali, (Université d'El-Oued), a souligné l'importance de la formation des agriculteurs à travers la mise en place d'un programme de vulgarisation susceptible d'améliorer leurs savoir-faire et de répondre au mieux aux exigences du marché en matière de produits agricoles, précisant que la vulgarisation agricole constitue l'un des mécanismes essentiels d'accompagnement des producteurs. Plus de 300 agriculteurs ont bénéficié, lors de ces rencontres, de cours théoriques et pratiques dans divers filières liées à l'agronomie saharienne, a indiqué le directeur général de la société "El-Fahd" (partie organisatrice), Fayçal Houamdi. Les travaux se sont articulés, selon les organisateurs, autour de plusieurs thèmes, tels que " la qualité du produit agricole et l'exportation", "l'utilisation rationnelle des engrais et pesticides", "la bonne gestion des exploitations agricoles", "l'utilisation rationnelle des eaux d'irrigation" et "la vulgarisation et l'accompagnement agricoles".

cié, lors de ces rencontres, de cours théoriques et pratiques dans divers filières liées à l'agronomie saharienne, a indiqué le directeur général de la société "El-Fahd" (partie organisatrice), Fayçal Houamdi. Les travaux se sont articulés, selon les organisateurs, autour de plusieurs thèmes, tels que " la qualité du produit agricole et l'exportation", "l'utilisation rationnelle des engrais et pesticides", "la bonne gestion des exploitations agricoles", "l'utilisation rationnelle des eaux d'irrigation" et "la vulgarisation et l'accompagnement agricoles".

Hassi-Messaoud

Le PDG de Sonatrach inaugure de nouveaux projets et équipements

Le PDG du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi a inauguré de nouveaux projets et équipements du Groupe lors d'une visite à Hassi Messaoud, dans le cadre du suivi des projets stratégiques visant le renforcement des capacités nationales de forage et l'optimisation des performances opérationnelles, a indiqué dimanche un communiqué de Sonatrach. A l'entame de cette visite, effectuée samedi, la délégation s'est rendue à la base logistique de l'entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP), où une présentation détaillée de l'entreprise a été réalisée. A cette occasion, M. Daoudi a procédé à l'inauguration de nouveaux projets de la filiale, dont le centre "ENTP EYES / Real Time Decision Support Center", un centre d'aide à la décision constitué d'un système de télé-monitoring basé sur l'intelligence artificielle et supporté par un ensemble de caméras de dernière technologie, installé sur différents rigs. Ce centre, conçu et mis en œuvre en un temps record avec le recours à des start-ups nationales, permettra le suivi en temps réel des opérations ainsi que le monitoring continu des indicateurs clés de performance (KPIs) pour optimiser les ressources. A cet effet, M. Daoudi a insisté sur l'importance de l'innovation, considérée comme l'un des piliers pour la réalisation des objectifs du groupe. La visite a également été marquée par la mise en service de deux nouveaux appareils de forage de type 750 HP "Fast Move", premiers d'une série de huit appareils de différentes puissances prévus dans le Plan à Moyen Terme (PMT). L'ENTP a également mis en service l'appareil TP 234, d'une puissance de 1 500 HP et doté de la technologie VFD, finalisant le programme de rénovation de cinq appareils initialement acquis en équipements usagés. Le PDG de l'ENTP, M. Abdelghafour Ghelab, a indiqué que ce programme a permis de remettre entièrement à niveau les prestations de la filiale grâce aux compétences internes, réalisant une économie financière de plus de 150 millions de dollars, équivalant au coût d'acquisition d'appareils neufs similaires. M. Daoudi, quant à lui, a précisé que ces équipements constituent un investissement aligné sur la stratégie de Sonatrach à l'horizon 2030. La visite a également été l'occasion de présenter un projet de construction de circuits à boue, entièrement conçus par l'équipe d'ingénierie de l'ENTP et fabriqués par la Société Nationale FERROVIAL, conformément à la politique de promotion de l'intégration nationale et du contenu local. M. Daoudi a instruit les filiales du Groupe à l'effet de recourir à des ressources nationales pour la fabrication de nouveaux équipements, en mutualisant les ressources via une plateforme permettant d'identifier les pièces de rechange déjà disponibles, afin de réduire les délais et optimiser les coûts. Il a félicité l'ensemble des cadres et ingénieurs de l'ENTP, estimant que "la concrétisation de ces réalisations est le fruit d'un travail soutenu, mené avec détermination par des équipes dans un esprit de coopération, de discipline et de responsabilité. Leur dévouement reflète les valeurs qui fondent la force du Groupe Sonatrach et confirme notre volonté constante d'honorer la confiance placée en notre Groupe". La filiale ENAFOR a également été incluse dans le programme de la visite. La délégation s'est rendue au Yard de l'ENAFOR, où un exposé technique approfondi a été présenté par M. Brahim Hammoudi, PDG de l'ENAFOR, concernant l'acquisition d'un appareil de forage télescopique "ENAFOR 62" d'une puissance de 1 000 HP, de type Fast Moving, équipé d'un système VFD et monté sur trailers. Cet appareil, conçu pour réduire significativement la durée du DTM (Démontage, Transport, Montage), permettra d'améliorer la mobilité des appareils et d'accroître l'efficacité globale des opérations de forage, en mettant à contribution des sociétés 100 % algériennes.

10 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

Société A Responsabilité Limitée HB Hôtel
En Liquidation
Capital Social: 100.000,00 DA
Siège Social: N° 16 KERMA Oran.
Registre de Commerce: 15A 0115354 31/00
Publication et Annonce de Liquidation

Nous informons l'ensemble des opérateurs qu'un jugement a été rendu par le tribunal commercial spécialisé d'Oran, Section 3 en date du 30/12/2024, répertoire N° 00201/24, et Rôle N° 00273/24, portant liquidation de la SARL Hôtel HB. Monsieur DJABER Cheikh expert judiciaire en finances et comptabilité près de la cour d'Oran est désigné en qualité de liquidateur de la Société à responsabilité limitée dénommée SARL Hôtel HB Société en liquidation. A cet effet, il est demandé à tous les créanciers de la Société de se manifester dans un délai de 30 jours à partir de la date de publication auprès du liquidateur sis Hai Yasmine POS 52 résidence Ryma Bâtiment E 1er Etage.

Le liquidateur Judiciaire
DJABER Cheikh.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة عين تادلس

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا و في أول درجة حضوريا في الشكل : قبول اعادة السير في دعوى بعد اتجاز الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال - قسم شؤون الأسرة - بتاريخ 2025-07-13 فهرس رقم 25/2225 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور مجامعية رياض والمودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 28-07-2025 تحت رقم 25/1055 و بالنتيجة الحكم بالحجر على المرجع ضده عباس العجل العولس بتاريخ 1960-03-04 للرقم بلدية السور ابن قذور وعالية عباس عقد ميلاده الحامل للرقم 86 وتعيين المرجع اخوه عباس رشيد مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه القانونية والمالية والإدارية بدلا عنه، مع أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بافتتاح التقديم والحجر على هامش شهادة ميلاد المحجور عليه وذلك بسعي من النيابة.إلزام المرجع بنشر منطوق هذا الحكم في إحدى الجرائد اليومية الوطنية باللغة العربية للإعلام تحمليه المصاريف القضائية. بذا صدر هذا الحكم وأفصح عنه جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة باليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه ولصحته أمضى عليه كل من الرئيس وأمين الضبط الرئيس/أمين الضبط 23.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة مستغانم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدانيا، حضوريا، في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ: 2025-05-18 رقم فهرس 1516 والمصادقة على تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير تمام محمد المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 24-06-2025 تحت رقم 976 و بالنتيجة الحكم بالحجر على المرجع ضدها عامر زهرة المولودة بتاريخ 26-05-1943 بخير الدين ابنة حاج ولد بلكمل حسنية و عقد ميلادها الرقم 00107 مع تعيين المرجع ابنها بن جعوانة احمد مقدما عليها ليقوم مقام الوصي ويخضع لنفس الأحكام بنمائية قيامه برعايتها وتسبير شؤونها الإدارية والمالية، وعلى الأخير نشر هذا الحكم بغرض الإعلام في جريدة يومية باللغة العربية. أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية ميلاد المحجور عليها بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها وذلك بسعي من ممثل النيابة العامة. مع تحميل المرجع المصاريف القضائية ومن بينها الرسم القضائي للدعوى الأصلية ودعوى إعادة السير بعد الخبرة بقيمة تسعماية دينار جزائري (900د.ج. بذا صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله من طرفنا نحن الرئيس وأمين الضبط الرئيس/أمين الضبط 23.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة مستغانم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة فضلا في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا وفي أول درجة في الشكل قبول الترجيع. في الموضوع: إفراغ الحكم الأمر بتعيين خبير الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 25/08/31 مسجلة تحت رقم 25/04775 والخبير الطبي تمام محمد والمودع تقريرها بأمانة ضبط المحكمة وعليه الحجر على المرجع ضده دهيمش زواري المولود بتاريخ 1966/12/01 بستيدي بمستغانم وتعيين المرجعة كوريم زوليخة مقدما عليه لرعايته وتسبير شؤونه وتمثله أمام مختلف الهيئات الإدارية والقضائية بما يسمح به القانون والأمر بنشر هذا الحكم في جريدة وطنية يومية للإعلام مع الأمر بالتأشير بافتتاح التقديم مع الحجر على هامش عقد ميلاد المرجع ضدها للإشهار وذلك بسعي من النيابة . تحميل المرجع المصاريف القضائية بما في ذلك مصاريف الخبرة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضاه الرئيس وأمين الضبط الرئيس/أمين الضبط 23.12.2025

مكتب الأستاذ إسامة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغانم

الكائن مكتبه بحي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران والوجود الطابق الأرضي رقم 09

الهاتف: 0794-58-93-59

اعلان عن البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 749 و 750 من ق.م.إ

بموجب بناءا على نسخة من أمر التصرف في اموال محجور عليه المؤرخ في 2025/04/29 ورقم الترتيب 25/251 رقم الفهرس 25/251 حيث أنه ترخص للسيدة سعدان فاطمة المولودة في 1968/02/26 بخير الدين مستغانم ابنة محجوب و حفاف حسنية بان تتصرف في مناب المحجور عليه المتمثل في بيع قطعة أرض صالحة للبناء كان ببلدية مستغانم تقدر مساحتها ب الف وثلاثمائة و سبعون متر مربع (1370 م²) قسم 120 مجموعة الملكية 20 المؤخوذة من 15 نصيب المحجور عليه السيد بن يشو محمد المولود بتاريخ 25-07-1992 بمستغانم ابن عبد الرزاق و سعدان فاطمة. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/01/06 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية بمستغانم. تعيين: حقوق عقارية مشاعة مقدرة ب : في الشيوخ للعقار المتمثل في قطعة أرض صالحة للبناء كان بالمنطقة الصناعية ببلدية مستغانم تقدر مساحتها بالف وثلاثمائة و سبعون متر مربع (1370م²) قسم 120 الملكية 20 الماخوذة من 15. السعر الافتتاحي: السعر الافتتاحي للعقار يبلغ قدره 29.000.000,00 دج تسعة وعشرون مليون دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المكتب المحضر القضائية 23.12.2025

مكتب الأستاذ إسامة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغانم

الكائن مكتبه بمنطقة الاسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-01, 02 بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران

محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر طبقا للمادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية بناءا على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم المؤرخ في 25/11/24 تحت رقم الترتيب 25/01199 المتضمن إذن بنشر مضمون التكليف بالوفاء. يطلب من السيد: زيان فرحات عباس بن احمد. العنوان: حي بوهنة عبد القادر بلدية ودائرة بوقادير ولاية الشلف. ضد السيد: عون لحسن بن احمد. الساكن ب : حي 400 مسكن عمارة 08 رقم 14 مستغانم. بناءا على نسخة من السند التنفيذي المتمثل في عقد اعتراف بدين المححر من طرف الأستاذ بروبعة خليفة موقق بمدينة بوقفير بتاريخ 2021/06/06 رقم الفهرس: 2021/27 ، والمهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 26/02/2023 تحت رقم 2023/59. والقاضي إلزام المدین عون لحسن بن احمد بتسديد مبلغ الدين المقدر ب 6.000.000,00 دج (سنة ملايين دينار جزائري لفائدة الدائن فرحات عباس بن احمد. حيث أنه بتاريخ 2025/06/29 تم تحرير محضر تكليف بالوفاء عن طريق رسالة مضمنة للسيد عون لحسن بن احمد وتم إعادة التبليغ عن طريق التعليق أمام المحكمة بتاريخ 2025/10/30 وأمام المجلس الشعبي البلدي بتاريخ 2025/10/28. ونبهناه بان له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي 23.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء وهران

محكمة فلاوسن

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا ابتداليا ب: في الشكل : قبول الدعوى. في الموضوع إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن قسم شؤون الأسرة لمحكمة فلاوسن بتاريخ 2025/04/30 تحت رقم فهرس 25/02695 و المصادقة على تقرير الخبير قادة الحاج المودع بأمانة ضبط المحكمة تحت رقم 25/351 بتاريخ 2025/07/28. التصريح بالحجر على المدعى عليها لبيوض خيرة المولودة بتاريخ 1951/04/07 بينر الجير وهران ابنة بن يبيقي و فاطمة فوضيل و هذا من تاريخ النطق بالحكم لغاية زوال أسباب الحجر. تعيين المدعي عابد براهيم المولود في 1981/11/25 ب وهران ابن بوبكر و لبيوض خيرة مقدما عليها لتسبير شؤونها القانونية و الإدارية والمالية من تاريخ النطق بالحكم لغاية صدور حكم مخالف. الأمر بنشر الحكم الحالي بوسيلة إعلام وطنية مكتوبة على نفقة المدعى. أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية بينر الجير - وهران بالتأشير بالحالة الطارئة (الحجر) على هامش شهادة ميلاد المحجور عليها من تاريخ الحكم الحالي لغاية صدور حكم مخالف و هذا بسعي من النيابة. تحميل المدعي المصاريف القضائية بما فيها الرسوم القضائية للدعويين والمقدرة بتسعمائة (900) دينار جزائري. حكما تاما أفصح به جهارا أمام ملا من الناس و لصحة ما ذكر أعلاه أمضاه كل من الرئيس وأمين الضبط الرئيس/ أمين الضبط 23.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء : غلزان

محكمة : وادي ارهيو

القسم : شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

والقاضي في منطوقه بما يلي:

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ابتدانيا حضوريا: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 25/03/24 فهرس 25/00562 واعتماد تقرير الخبرة المعد من طرف الخبرة مفتاح خيرة المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025/04/10 تحت رقم 122 وبالنتيجة: الحكم بالحجر على المسماة واضح ورديدة الزمزدادة بتاريخ 1937/12/20 بالتأجعي بلدية جنوبية ابن احمد وفعل حضره . تعيين ابنتها المدعية مسروش ذهبية مقدما عليها لرعايتها وتولى شؤونها وتسبير أموالها والتصرف فيها تصرف الرجل الحرص في حدود ما سمح به القانون. نشر هذا الحكم في جريدة وطنية أو أكثر بإحدى اللقتين للإعلام. أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا الأمر على عقد ميلاد المحجور عليها. وتحمل المدعى عليه بالمصاريف القضائية المقدرة بتسعمائة دينار جزائري (900) د.ج . بذا صدر هذا الحكم وأفصح به جهارا في اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه وأمضى لصحته كل من الرئيس وأمين الضبط الرئيس / أمين الضبط 23.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية مستغانم

دائرة سيدي علي

بلدية سيدي علي

مصلحة التنظيم العام

مكتب الجمعيات

رقم: 28/م ت ع/2025

وصل إشهاري لتجديد مكتب جمعية

طبقا للمادة 18 من القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات ، تم تجديد مكتب الجمعية المسماة : جمعية مسجد أبي بكر الصديق

الكائن مقرها سيدي علي مركز بلدية سيدي علي طابعها جمعية دينية

مجال نشاطها بلدي

برئاسة السيد: لامام جمال

المولود بتاريخ 1979/05/17 بسيدي علي

السكان حي 05 جويلية 1962 سيدي علي

رئيس المجلس الشعبي البلدي

23.12.2025

شركة ذات مسؤولية محدودة

المسماة نزل أش بي في تصفية

رأسمالها الاجتماعي : 100.000,00 دج

مقر الاجتماعي : رقم 16 بلدية الكرمة وهران.

رقم سجلها التجاري : 15 ب 31/00-0115354

نشر وإعلان عن التصفية

نعلم كافة المتعاملين بصودر حكم من محكمة التجارية المتخصصة وهران القسم الثالث بتاريخ 2024/12/30 ، رقم الجدول 24/00273 بفضي بتصفية الشركة ذات المسؤولية المحدودة " نزل أش بي" عين السيد جابر شيخ ، خبير قضائي معتمد لدى مجلس قضاء وهران ، المختص في المالية والمحاسبية، لتصفية الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة «نزل أش بي» في تصفية. ولهذا الغرض، يطلب من جميع دائني الشركة التقرب من مكتب المصفي الكائن ب حي ياسمين POS 52 إقامة ريماء عمارة E الطابق الأول في أجل ثلاثين (30) يوما ابتداء من تاريخ النشر.

المصفي : جابر شيخ 23.12.2025

VEND

Un appartement 3 pièces premier étage avec chauffe bain, une grande cuisine, un balcon

Contactez le 07.98.30.72.67

VEND

Un appartement 3 pièces premier étage avec
chauffe bain, une grande cuisine, un balcon
Contacter le 07.98.30.72.67

Petkovic laisse planer le suspense

EN : Quel gardien face au Soudan?

Par Rachid B.

Qui d'entre Luca Zidane, Ousama Benbot ou Anthony Mandréa gardera les bois de l'EN après-demain à l'occasion de son entrée en lice dans la CAN marocaine face au Soudan ? Du haut de ses 20 sélections et de sa présence à la précédente CAN en Côte d'Ivoire, Anthony Mandréa présente, à première vue, le plus solide CV à l'international par rapport à ses deux autres compatriotes et rivaux pour le poste de numéro 1, Ousama Benbot et Luca Zidane. Ce qui lui offre une certaine avance par rapport aux portiers de l'USMA et de Grenade quand bien même le patron technique de l'EN n'a pas voulu trancher publiquement avant de s'envoler pour le Maroc. Soucieux apparemment de laisser planer un brin de suspense au sujet d'un poste qui a, en Revanche, besoin d'un maximum de confiance, Petkovic avait, en effet, indiqué attendre le dernier instant avant de prendre une décision, ce qui n'est pas forcément la bonne démarche à l'approche d'une phase finale ni, probablement, la véritable version de ce qui se passe en interne et

auquel le large public, ni les médias d'ailleurs, ne sont pas conviés. Depuis, les avis divergent à propos de celui qui mériterait de prendre place dans la cage face au Soudan. A ce sujet précis, chaque keeper et le contexte de sa sélection pour cette CAN laissent à penser que le poste du numéro 1 lui sera attribué. A commencer, justement, par le sociétaire du Stade Malherbe de Caen. Le revirement de Petkovic et sa flexibilité à son avantage, après lui avoir pourtant fermé la porte au nez en raison du niveau où il évolue cette saison, à savoir le troisième palier français, suggèrent, ainsi, que l'ancien mister de la Nati n'a pas vraiment trouvé mieux. S'il avait obtenu les assurances nécessaires ailleurs, quand bien même Guendouz serait forfait, il paraît clair que Petkovic ne se serait pas rabattu sur un gardien de troisième zone.

Mandréa plutôt que Zidane?

De fait, s'il a été rappelé pour la CAN et pas avant alors que Zakaria Bouhalfaya a le profil du job, Anthony Mandréa a le droit et la légitimité pour croire en sa bonne étoile et se dire que Vlado croit vraiment en lui pour être le

numéro 1. Un "sentiment" que Luca Zidane peut tout autant nourrir, lui dont le changement de nationalité sportive a été annoncé en grandes pompes par la FAF et qui a été convoqué promptement, dans la foulée, sans trop attendre, même si ses prestations en Andalousie, en Liga 2, laissaient parfois à désirer. Que dire maintenant après avoir déjà fréquenté le groupe, étreint sa première cape et fêté la qualification au Mondial 2026 avec un groupe dans lequel il s'est parfaitement intégré ! Fort d'une riche expérience du très haut niveau à la faveur de son vécu en équipe première du Real Madrid, imperméable à la pression comme en témoigne sa gestion du prestigieux nom qu'il porte sur le dos et de nouveau performant en club, le fils de la légende des Bleus coche, pratiquement, toutes les cases qu'exige ledit poste convoité. Le fait de n'avoir disputé aucune joute amicale en amont de cette 35ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations a, aussi, ombragé un peu plus le tableau et rendu la visibilité quasi-nulle pour ce qui a trait à l'identité de celui qui aura la responsabilité d'être le dernier rempart des Verts.

IAJ-U17 en Angola

L'Algérie décroche la 2ème place avec un total de 101 médailles

L'Algérie a décroché la deuxième place aux Jeux africains de la jeunesse (IAJ) des U17, organisés en République d'Angola, en remportant 101 médailles, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère de l'Education nationale. A cette occasion, le ministre de l'Education nationale, M. Mohamed Seghir Sadaoui, a adressé ses félicitations aux élèves médaillés qui ont honoré l'Algérie par leur "participation remarquable" aux IAJ-U17, qui se sont déroulés du 10 au 20 décembre courant. Le ministre a salué les résultats honorables obtenus par les élèves, ayant permis à l'Algérie d'occuper la deuxième place à l'échelle continentale, juste derrière la République d'Afrique du Sud, avec un total de 101 médailles, soit un écart de seulement cinq (5) médailles par rapport au pays classé premier, un bilan qui "reflète le niveau élevé des élèves participants et la qualité de la préparation dont ils ont bénéficié". Cette moisson qui comprend 39 médailles d'or, 26 médailles d'argent et 36 médailles de bronze, constitue un "accomplissement qualitatif qui confirme la capacité de l'Ecole algérienne à concilier réussite scolaire et excellence sportive, tout en mettant en évidence l'esprit patriotique élevé, la discipline, la détermination et la forte volonté des élèves de hisser haut le drapeau national lors des compétitions continentales". M. Sadaoui a souligné que ce sacre s'inscrivait dans le cadre de "l'orientation stratégique de l'Etat visant à soutenir et encadrer les élites prometteuses, et traduit l'intérêt particulier accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la promotion du sport scolaire et à l'encouragement de l'excellence chez les élèves, qualifiés de pilier fondamental dans l'édification d'une



Algérie forte, confiante et prospère", ajoute le communiqué. Dans le même contexte, le ministre a salué les efforts déployés par le ministère

des Sports, en coordination avec le ministère de l'Education nationale, en vue d'une prise en charge optimale du sport scolaire.

Coupe d'Algérie de football inter-établissements scolaires

Frac succès de la 1re édition à Oran

La première édition de la Coupe d'Algérie de football inter-établissements scolaires, clôturée samedi au stade Ahmed-Zabana d'Oran avec le déroulement des finales filles et garçons, a connu un franc succès, selon les organisateurs. Le président de la Fédération algérienne des sports scolaires (FASS), Ali Merah, a indiqué à l'APS que "cette première édition nous a permis de détecter des joueurs qui seront encadrés pour renforcer l'équipe nationale scolaire, appelée à participer à l'avenir à des compétitions internationales", mettant en exergue l'appui fourni par la Fédération algérienne de football (FAF), contribuant ainsi à la réussite de cet événement. Pour sa part, le directeur technique national de

la FAF, Ali Moucer, a affirmé à l'APS que cette manifestation sportive a permis d'identifier le potentiel de joueurs susceptibles de rejoindre les clubs et les sélections nationales des jeunes catégories, ajoutant que "notre priorité est de développer le football scolaire". De son côté, Nedjma Derradji, membre de la FAF chargée du développement du football féminin, a déclaré à l'APS : "Je suis très satisfaite de voir le retour du sport scolaire sur la scène nationale, afin de faire de l'école un réservoir de talents pour l'Algérie, en application des orientations du président de la République visant à relancer et structurer le sport scolaire dans l'objectif de détecter et d'encadrer les talents sportifs". Cette manifestation sporti-

ve, organisée durant quatre jours par la Fédération algérienne des sports scolaires, en partenariat avec la Fédération algérienne de football, a regroupé 41 équipes issues d'établissements scolaires des trois paliers de l'enseignement, représentant 26 wilayas, qualifiées de huit régions.

Les résultats complets :

Primaires filles: Mila-Tlemcen 0-0 (Mila V-T.A.B.)

Primaires garçons: Jijel-Tiaret 1-0

Moyennes filles: Médéa-Tiaret 1-0

Moyennes garçons: Arzew-Mascara 2-0

Lycées filles: Djanet-Oran 0-0 (Djanet V-T.A.B.)

Lycées garçons: Constantine-Blida 0-0 (Constantine vainqueur aux T.A.B.)

Championnat d'Algérie seniors de saut d'obstacles

Le cavalier Azzedine Guerfi sacré à Oran



Le cavalier Azzedine Guerfi de la ferme équestre Ouled Fayet d'Alger a remporté le titre du championnat d'Algérie individuel seniors de saut d'obstacles, clôturé, samedi en nocturne au centre équestre "Monté Cristo" d'Oran. Azzedine Guerfi et sa monture "Chadid D'hém" se sont classés à la première place sur des obstacles de 1,40 m, devant Allali Sid-Ali du club hippique de Bordj El Kiffan montant "Dinar D'hém" et Bentabet Hassen du club équestre "El Moughit" d'Oran enfourchant "Hispano Semilly". Le trophée du grand prix national mémorial du regretté jeune cavalier Aymen Bencheikh Bakir est revenu au cavalier de la sélection nationale Bentabet Hassen du club équestre formateur El-Moughit d'Oran montant "Balanciaga des Forêts", qui a réalisé un sans-faute sur des obstacles 1,25 mètre. Cet événement sportif, qui a drainé une grande foule venue de tous les coins du pays pour suivre avec intérêt et admiration, jusqu'à des heures tardives, les prestations des cavaliers et de leurs montures, offrant un beau spectacle aux mordus de l'équitation, a été d'un niveau technique appréciable, selon les spécialistes présents. Cette phase finale du championnat d'Algérie seniors individuel, organisée durant quatre jours par la Fédération équestre algérienne en collaboration avec le club équestre Monté Cristo d'Oran, a enregistré la participation de plus de 150 cavaliers et cavalières de différents clubs du pays.

Mondial 2026

La Fifa annonce des billets abordables à 60 dollars pour les supporters

Les supporters des équipes qualifiées pour le Mondial 2026 de football paieront leur billet 60 dollars (environ 51 euros) par match, a annoncé mardi la Fifa en réponse aux associations qui dénonçaient des tarifs "astronomiques". Une nouvelle "catégorie Supporter Entry" proposera des billets "à 60 dollars américains chacun et disponibles pour les 104 matches", y compris la finale de la Coupe du monde, qui réunira 48 équipes l'été prochain aux Etats-Unis, Mexique et Canada, a précisé la Fifa dans un communiqué. "Cette initiative vise à soutenir davantage les supporters qui suivent leur équipe nationale tout au long du tournoi", a ajouté l'instance dirigeante du football mondial.

"Touches", nouvelle exposition des œuvres de l'artiste plasticien Fayçal Barkat



L'artiste plasticien Fayçal Barkat a dévoilé ses nouvelles toiles dans une exposition, à Alger, mettant en valeur le patrimoine de la ville de Biskra, remarquable par son architecture et la beauté de ses paysages emblématiques de valeur historique et touristique.

Visible jusqu'au 30 décembre prochain à la Galerie Aïcha-Haddad à Alger, cette exposition intitulée "Touches" propose un "voyage visuel" au cœur de la capitale des Zibans, à travers une trentaine de toiles, pour la plupart inédites, mettant en valeur son patrimoine bâti ainsi que sa beauté naturelle.

Réalisées à la peinture à l'huile et à l'aquarelle, les toiles de Fayçal Barkat restituent aux visiteurs une partie du patrimoine architectural de la région en reproduisant (à l'aquarelle) des photographies- prises par l'artiste lui-même-, de l'habitat oasien des ksour de la région de Chetma.

Marquant ses toiles par une touche "impressionniste", l'artiste dit préférer "reproduire souvent les couleurs ressenties" en explorant les "détails des lieux" sous des angles lumineux et des ombres profondes.

Dans une autre collection, réalisée à la peinture à l'huile, Fayçal Barkat explore la beauté de la région en immortalisant des paysages d'El Kantara, Mchouneche, Boukhalfa (Sidi Zerzour) ou encore les gorges d'El Ghoufi, qui comptent parmi les sites naturels proposés pour inscription sur la "Liste indicative" du patrimoine mondial de l'Algérie.

La sensibilité et l'admiration de l'artiste ont porté également pour la ville d'Alger, remarquable aussi par son architecture à travers des monuments et lieux chargés de mémoire, à l'instar de la Casbah d'Alger, la statue équestre de l'Emir Abdelkader à la rue Larbi Ben-M'hidi, en plein centre d'Alger, ou encore la Grande-Poste, ouvrage représentatif de l'architecture néo-mauresque.

Artiste autodidacte, Fayçal Barkat, 42 ans, a participé à plusieurs manifestations culturelles à l'échelle nationale, à travers des expositions individuelles et collectives.

Avec une vision artistique "unique", alliant réalisme et approche impressionniste, ses toiles représentent l'"immensité du grand désert" et mettent en valeur le riche patrimoine algérien.

Oran

Ouverture du Festival national de la musique moderne pour les jeunes



Les activités de la 22e édition du Festival national de la musique moderne pour les jeunes ont été lancées, dimanche soir à Oran, avec la participation de 153 jeunes issus de 15 wilayas, dans une ambiance artistique attrayante, marquée par une diversité de rythmes musicaux.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, placée sous le slogan "La jeunesse d'aujourd'hui, l'avenir de demain", s'est déroulée sous la supervision du Secrétaire général de la wilaya, Fodil Laidani, représentant le wali d'Oran, Brahim Ouchène, en présence de cadres des établissements de jeunesse, de représentants d'associations activant dans les domaines de la jeunesse et de l'art, ainsi que des spécialistes de la musique. A cette occasion, une opérette intitulée "El Bilad", mise en scène par Douidi Wahid, retraçant différentes périodes historiques de l'Algérie, a été présentée.

Dans son allocution, le même

responsable a souligné l'importance de ce festival, considéré comme un espace de rencontre entre la créativité artistique et les jeunes voix.

De son côté, le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, Adel Tadjjar, a indiqué que cette manifestation constitue une opportunité pour les jeunes de tisser des liens de communication, de bénéficier d'un encadrement et de mettre en valeur leurs capacités artistiques, ajoutant que plusieurs groupes ayant participé aux précédentes éditions sont devenus professionnels, ce qui leur a permis de prendre part à des manifestations internationales.

Pour leur part, des représentants de formations musicales participantes ont affirmé, dans des déclarations à l'APS, que le Festival de la musique moderne pour les jeunes représente une occasion de valoriser le patrimoine algérien avec des touches contemporaines, tout en favorisant l'échange d'expériences entre les groupes artistiques afin

de promouvoir l'art vocal.

La compétition de la première journée de cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 24 décembre en cours, a débuté par l'interprétation de morceaux musicaux inspirés du patrimoine algérien, revisités dans un style moderne, présentés par six groupes issus des wilayas de Souk Ahras, Tiaret, Nâama, Tizi Ouzou, Illizi et Oran. Le public, venu en nombre, a vivement interagi avec ces prestations, découvrant ainsi les jeunes talents et leurs compétences dans la maîtrise des instruments de musique.

Le programme de la deuxième journée prévoit la montée sur scène de huit groupes provenant des wilayas de Tébessa, Sidi Bel-Abbes, Illizi, In Salah, Blida, El-Bayadh, Tlemcen et Tougourt, tandis que sept groupes des wilayas de M'sila, Oran et Bordj Bou Arreridj se produiront lors de la troisième et dernière journée.

Cette compétition, encadrée par un jury composé de musiciens reconnus sur les scènes artistiques locale et nationale, sera sanctionnée par la remise de prix aux lauréats des trois premières places, selon les organisateurs. Par ailleurs, certaines formations animeront également des soirées artistiques dans plusieurs communes, notamment Aïn El-Turck, Boutlelis et Oued Tlelat. Les participants bénéficieront aussi de sorties touristiques vers le monument historique de la forteresse "Santa Cruz", située sur les hauteurs du mont Murdjadjou, dans la commune d'Oran.

Le Festival national de la musique moderne pour les jeunes, organisé sous le patronage du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, et du wali d'Oran Brahim Ouchène, est mis en œuvre par la Direction de la jeunesse et des sports, en coordination avec la Ligue des activités culturelles et artistiques de la wilaya d'Oran, avec la contribution de l'Office national de la culture et de l'information.

Bejaïa

Hidaoui préside l'ouverture de la 17e édition du Festival de la chanson patriotique

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé dimanche soir à Bejaïa, l'ouverture de la 17e édition du Festival de la chanson patriotique, organisé sous le slogan "La jeunesse d'aujourd'hui, le poulx de la patrie".

Les activités de cette édition, qui se dérouleront du 21 au 25 décembre courant, ont été lancées au théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh, avec la participation de près de 300 jeunes représentant 17 wilayas du pays.

Dans une déclaration à l'ouverture de cette manifestation culturelle, M. Hidaoui a souligné que ce festival national "se distingue par sa symbolique et ses dimensions historique et civilisationnelle, reliant notre jeunesse au legs de ses aïeux".

Il a indiqué, à ce propos, que son département ministériel a tracé, à l'occasion des



vacances scolaires d'hiver, un programme comprenant neuf (9) festivals et plus de 10 camps à travers différentes wilayas, en plus des camps organisés par les directions de la jeunesse et des sports à l'échelle nationale.

Il a ajouté que plus de 40.000 jeunes bénéficieront, durant ces vacances, des camps et festivals qui seront organisés par

le ministère de la Jeunesse, dans le but d'offrir des espaces d'animation et de loisirs aux jeunes. A noter que M. Hidaoui, accompagné des autorités locales de la wilaya de Bejaïa, a pris part à un défilé sous le slogan "L'Algérie, une et unie", qui s'est ébranlé depuis le siège de la wilaya jusqu'au théâtre régional, abritant le Festival de la chanson patriotique.

Inde

Sept éléphants ont été tués par une collision avec un train

Sept éléphants d'Asie sauvages ont été tués et un éléphanteau a été blessé lors d'une collision entre un train à grande vitesse et un troupeau traversant les voies ferrées, tôt samedi matin, dans l'État d'Assam, au nord-est de l'Inde, ont indiqué les autorités locales.

Le conducteur du train a aperçu le troupeau d'une centaine d'éléphants et a actionné le frein d'urgence, mais le train a tout de même percuté certains animaux, a rapporté Kapinjal Kishore Sharma, porte-parole d'Indian Railways, à l'Associated Press. Le lieu de l'accident se situe dans une zone boisée à environ 125 kilomètres au sud-est de Guwahati, la capitale de l'Assam. Les voies ferrées de l'État sont fréquentées par les éléphants, mais Indian Railways a dit dans un communiqué que le lieu de l'accident ne se trouvait pas dans un corridor de passage désigné pour les éléphants. Le train Rajdhani Express, en provenance



de Sairang, dans l'État de Mizoram, frontalier du Myanmar, et à destination de New Delhi, la capitale indienne, transportait 650 passagers lorsqu'il a percuté des éléphants. « Nous avons détaché les wagons qui n'avaient pas déraillé, et le train a pu reprendre sa route vers New Delhi. Environ 200 passagers qui se trouvaient dans les cinq wagons déraillés ont été transférés à Guwahati par un autre train », a déclaré M. Sharma. Les collisions entre trains à

grande vitesse et éléphants sauvages sont fréquentes dans l'Assam, qui abrite environ 7000 éléphants d'Asie sauvages, soit l'une des plus fortes concentrations de ce pachyderme en Inde. Depuis 2020, au moins une dizaine d'éléphants ont été tués par des trains roulant à vive allure dans cet État. À cette période de l'année, lorsque les rizières sont prêtes pour la récolte, les éléphants sauvages s'aventurent souvent dans les zones habitées.

Thaïlande

Un moine bouddhiste, coincé dans une grotte depuis quatre jours

Luang Ta Somchai, âgé de 77 ans, est un miraculé. Disparu depuis quatre jours du temple Wat Thammassathan Phasawan, dans le nord-est de la Thaïlande, ce moine bouddhiste a été retrouvé coincé dans une grotte, rapporte le journal britannique Metro. Selon les informations du média, l'homme a été découvert la tête en bas. Une fois à la surface, il a expliqué qu'il était entré le 7 décembre dernier, dans le réseau de grottes par accès différent de celui qu'il emprunte habituellement et qu'il s'était perdu du dans ce labyrinthe naturel. « J'ai traversé la grotte mais je n'ai pas pu en ressortir, a-t-il affirmé. Je n'avais pas de téléphone, alors j'ai attendu et j'ai appelé à l'aide. » Plusieurs fouilles avaient été réalisées autour du temple depuis sa disparition. Sans résultat, la zone de recherches avait été élargie, jusqu'à sa découverte, le 11 décembre. Seuls les pieds, la tête et les épaules de Luang Ta Somchai étaient visibles à travers le trou de la crevasse. Les sauveteurs

ont dû descendre en rappel dans cette grotte de 30 mètres pour l'atteindre. Il a fallu plus de trois heures pour l'extraire. « Le moine était conscient lorsqu'on l'a trouvé, mais physiquement faible. Il avait des égratignures sur tout le corps », a indiqué l'agent de secours Tawadee, cité par Metro. Selon les médecins, l'homme de 77 ans ne souffre que de blessures mineures et de déshydratation. Sa survie pendant quatre jours, sans assistance, a été qualifiée de « remarquable » par les autorités.

Cinq mois sans salaire

Un pilote mexicain bloque un avion au sol

De l'argent pour quitter le tarmac. Au Mexique vendredi, un pilote de ligne a posé ses conditions pour s'envoler avec ses passagers. Il voulait ainsi dénoncer cinq mois de salaires impayés. « Cet avion ne décollera pas tant que nous n'aurons pas reçu ce qui nous est dû », a déclaré le pilote dans une annonce aux passagers, selon une vidéo diffusée en ligne par un passager et qui a fait le buzz, mais dont l'origine n'a pas pu être vérifiée de manière indépendante par l'AFP.

L'aéroport international Benito Juárez de Mexico a confirmé un incident vers 15 heures (21 heures à Paris) sur le vol GMT780 de la compagnie aérienne Magnicharters qui devait relier la capitale à la station balnéaire de Cancun dans les Caraïbes. Il a

précisé sur le réseau social X qu'une enquête était menée par l'agence de l'aviation civile (AFAC). L'autorité mexicaine de l'aviation civile a pour sa part expliqué que le vol avait d'abord tenté de décoller sans succès en raison d'un « problème mineur sur l'appareil ». L'équipage avait alors été remplacé et c'est à ce moment que « le pilote a fait une déclaration aux passagers », selon le régulateur. Selon des médias mexicains, le capitaine a été interpellé, ce que n'a pas confirmé l'AFAC, tandis que les passagers ont été évacués. Dans la vidéo en ligne, le pilote s'identifie comme Edgar Macias et explique les raisons de son action et les détails de sa situation professionnelle. Il affirme qu'on lui doit plus de cinq mois de salaire et de frais de dépla-



cement, et que ni lui ni ses collègues ne bénéficient d'un syndicat pour les protéger. « Je suis triste pour vous, car vous ne méritez pas cela. Je travaille pour cette compagnie aérienne depuis près de trois ans et je n'ai jamais manqué un vol », a déploré Edgar Macias devant les passagers, ajoutant qu'il était père de trois enfants.

Une touriste perd la vie dans la collision de deux bateaux de croisière sur le Nil

Une touriste italienne est décédée dans la collision de deux bateaux de croisière sur le Nil, a rapporté l'agence de presse italienne Ansa. L'accident s'est produit près de la ville de Louxor, dans le sud de l'Égypte. D'après une première reconstitution de l'incident, un bateau avec à son bord plusieurs dizaines de touristes italiens a percuté un autre navire peu après 19h00 locales (18h00 en Belgique). Quatre cabines ont été détruites au moment de l'impact. La victime, une femme de 47 ans, est tombée, se blessant mortellement. Elle est décédée peu après malgré l'assistance des secours. Le consulat italien a contacté l'époux de la quadragénaire ainsi que les tours opérateurs en vue de secourir les passagers lésés, a précisé le ministère italien des Affaires étrangères, cité par Ansa. Jouxant l'antique cité de Thèbes, Louxor est une destination très prisée des touristes.

Île de Java

Au moins 16 personnes perdent la vie dans un accident de car



Au moins 16 personnes ont perdu la vie dans un accident de car sur l'île indonésienne de Java, peu après minuit lundi, rapportent les agences américaine Associated Press et française AFP, qui citent des sources officielles. Le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule sur une route à péage alors qu'il abordait un virage à une vitesse « assez élevée ». Il a percuté un obstacle en béton avant de verser sur le flan, selon le responsable de l'agence locale de recherche et de secours. Trente-quatre personnes se trouvaient à bord. Outre les tués, plusieurs ont également été blessés, d'après l'Agence France Presse. Le car opérait une liaison entre la capitale Jakarta et l'ancien cité royale de Yogyakarta, à près de 600 km de distance. Les accidents de transport sont fréquents en Indonésie, où les véhicules sont souvent anciens et mal entretenus et où le code de la route n'est pas toujours respecté.

Pays-Bas

Un python royal malade découvert à un arrêt de bus



Un python royal malade a été découvert samedi par un passant à un arrêt de bus de IJsselstein, dans la province d'Utrecht (Pays-Bas). Le reptile, qui se trouvait dans un terrarium, a pu être recueilli dans un refuge. Il était déshydraté et souffrait d'une infection respiratoire. Il est actuellement soigné. Selon l'organisation qui a pris en charge l'animal, des centaines de reptiles sont abandonnés chaque année, en particulier des tortues, et les refuges sont surpeuplés.



2

10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Au coeur des Restos du coeur
14h00 Météo
14h05 Hôtel Transylvanie
15h25 Hôtel Transylvanie 2
17h15 Star Academy, la quotidienne
18h05 Ici tout commence
18h35 Demain nous appartient
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 My Million
20h50 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 Maman, j'ai encore raté l'avion
23h25 New York Unité Spéciale
01h00 Programmes de la nuit

10h50 Chacun son tour
11h25 Chacun son tour
11h55 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h45 La p'tite librairie
13h50 Wonder
15h32 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
16h30 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h05 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
21h00 Mot de passe : le duel
21h10 Gims à Paris la Défense
Arena : le concert événement
23h25 Jul au Stade de France
00h15 Un Noël à Ashford
01h40 La gourmandise de Noël



3

08h21 Transformers : Le commencement
10h03 Le monde magique de Jérôme Commandeur
10h31 Les Bodin's partent en vrille
12h13 La boîte à questions
12h17 Canal Sports Quiz
12h54 Le monde magique de Jérôme Commandeur
13h21 Minecraft, le film
15h00 Kraven the Hunter
17h03 The Insider
18h31 Souvenirs - le fabuleux voyage de Seb et Sofyan
19h00 Le Club
19h33 Canal Sports Quiz
20h12 Viendez au Groland
20h35 Le monde magique de Jérôme Commandeur
21h07 Le Secret de Khéops
22h42 Hot Ones
23h18 Super plan
01h27 Novocaïne
03h14 Sting

12h05 Outremer.l'info
12h20 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
12h55 Météo à la carte
13h55 Météo à la carte (la suite)
14h40 L'homme de la plaine
16h30 Candice Renoir
17h20 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal Météo Climat
19h00 Consomag
19h05 Dans le rétro
19h10 Hors la ville
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Tout le sport
20h20 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
21h10 Tom et Lola
22h50 Face à face
23h45 Face à face
00h10 Canada Mania
02h00 Cuisine ouverte, la table des fêtes



06h20 Incroyables transformations
06h50 Incroyables transformations
08h10 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 La France a un incroyable talent
22h10 La France a un incroyable talent
23h00 La France a un incroyable talent, ça continue
00h10 Le maillon faible
01h10 Programmes de la nuit

08h40 Invitation au voyage
09h25 Un monde d'agrumes
10h10 Un monde d'agrumes
10h55 Un monde d'agrumes
11h40 Un monde d'agrumes
12h25 Les maîtres des abeilles
13h00 Au secours des palais de Palerme
13h35 L'homme tranquille
15h50 Des singes en hiver : les macaques japonais
16h35 Laponie, la légende des premières montagnes
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h53 La minute vieille belge
20h55 Le prince et le pauvre
22h40 Fargo
01h00 Western Lands
02h25 Les sanctuaires d'épices
03h10 Les sanctuaires d'épices
03h55 Le spermophile et le hamster d'Europe

TÉLÉVISION

15



21h10

MAMAN, J'AI ENCORE RATÉ L'AVION



Les McCallister partent en vacances en Floride. A l'aéroport, le petit Kevin, qui jouait avec la carte de crédit de son père, se trompe d'avion et embarque pour New York. Là, il réussit à louer une chambre dans un palace et commande une limousine pour se rendre dans un grand magasin de jouets. Mais il tombe nez à nez avec Harry et Marv, les voleurs qui avaient tenté de cambrioler sa maison deux ans auparavant.

Acteur: Macaulay Culkin (Kevin), Joe Pesci (Harry), Daniel Stern (Marv), Catherine O'Hara (Kate), John Heard (Peter)

Réalisateur: Chris Columbus

Scénariste: John Hughes

Musique: John Williams

3

21h10

TOM ET LOLA



Au stade Mayol, la star du RCT, Marius Larrinaga, s'évanouit dans la nature au moment du coup d'envoi. Quelques minutes plus tard, son agent est retrouvé sauvagement assassiné. Toutes les preuves désignent Marius comme coupable. Héros adulé ou meurtrier en fuite ? Tom et Lola traquent le rugbyman dans les entrailles du stade, pris entre l'urgence de le sauver et la peur de l'arrêter. Quand Lola se retrouve enfermée avec lui, blessé à mort, l'étau se resserre : est-elle face à une victime innocente...

Acteur: Dounia Coesens (Lola), Pierre-Yves Bon (Tom), Yassine Hitch (Mehdi), Grégoire Paturol (Jordan).



21h24

LE SECRET DE KHÉOPS



Paris, 2024. Un mystère vieux de plus de deux mille ans refait surface. Christian Robinson (Fabrice Luchini), archéologue passionné et fin connaisseur de l'Égypte ancienne, mène une existence partagée entre Le Caire et les archives oubliées de l'Histoire. Alors qu'il étudie une inscription mystérieuse au cœur de la ville, il découvre un indice qui pourrait tout bouleverser : une trace laissée par Dominique-Vivant Denon, célèbre écrivain-voyageur et ancien directeur du musée du Louvre.

Acteur: Fabrice Luchini (Christian Robinson), Julia Piaton (Isis), Gavril Dartevelle (Julien), Johann Dionnet (Guillaume), Camille Japy (Catherine Girod),

Réalisateur: Barbara Schulz



ORAN

16 | 10

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

08h09
17h53
65%
26 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

12-08
13-02
19-05
19-06
17-11
14-04

Soudan

Plus de 107 000 personnes ont fui la ville d'El-Fasher



Plus de 107 000 civils soudanais ont fui la ville d'El-Fasher et des villages environnants, dans l'Etat du Darfour-Nord, à cause de la détérioration rapide des conditions de sécurité dans la région, a indiqué l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Dans un communiqué publié hier dimanche, l'agence onusienne a précisé qu'«environ 107 294 personnes soit près de 24 221 familles ont fui El-Fasher et les zones voisines entre le 26 octobre et le 8 décembre, après la prise de contrôle de la ville par les Forces de soutien rapide (FSR), dans un contexte de détérioration rapide des conditions de sécurité». Selon la même source, «près de 72 % des déplacés sont restés à l'intérieur du Darfour-Nord, principalement dans les zones nord et ouest de l'Etat, tandis qu'environ 19 % ont rejoint d'autres Etats, notamment le Darfour-Central, l'Etat du Nord et l'Etat du Nil Blanc». Les équipes de terrain de l'agence indiquent qu'«environ 75 % des personnes déplacées depuis le 26 octobre étaient déjà déplacées à l'intérieur du pays», notant qu'il s'agit notamment de populations ayant fui auparavant de grands camps de déplacés, tels que Zamzam et Abu Shouk, ou certains quartiers d'El-Fasher lors d'escalades antérieures». L'OIM a mis en garde «contre le fait que les restrictions de mouvement et l'insécurité persistante pourraient davantage limiter la mobilité des civils et modifier les routes de déplacement en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain». En cours depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux FSR, a fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de millions de personnes.

Guerre en Ukraine

Poutine assure que «la balle est dans le camp» de ses adversaires

«La balle est dans le camp» de l'Ukraine et de ses soutiens européens pour négocier la fin de la guerre, a estimé vendredi Vladimir Poutine, après s'être félicité des progrès de l'armée russe sur le front et avoir nié toute responsabilité dans ce conflit qui entrera bientôt dans sa cinquième année. Le président russe a consacré de longs moments de sa grande conférence de presse annuelle, qui a duré plus de quatre heures, à évoquer l'offensive en Ukraine, déclenchée en février 2022. Il s'est félicité des gains territoriaux obtenus dans l'est de l'Ukraine par les forces russes, assurant que celles-ci «avancent sur toute la ligne de contact» et que les Ukrainiens «reculent dans toutes les directions». «Je suis sûr qu'avant la fin de cette année, nous assisterons encore à de nouveaux succès», a-t-il encore dit pendant cette émission, qui combine conférence de presse et réponse aux questions de la population.

Ghaza

Le nombre de martyrs atteint 70 925 personnes

Le ministère palestinien de la Santé à Ghaza a annoncé ce samedi 20 décembre qu'au cours des 48 dernières heures, 13 martyrs ont été transférés vers les hôpitaux, dont 6 ont perdu la vie récemment et 7 autres ont été extraits des décombres. Malgré l'accord du cessez-le-feu à Ghaza, les agressions du régime sioniste contre l'enclave palestinienne sous blocus se poursuivent, portant le nombre total de martyrs à 70 925. Selon un reportage publié samedi par l'IRNA, citant l'agence de presse Shehab, le ministère palestinien de la Santé à Ghaza a annoncé qu'au cours des 48 dernières heures, les dépouilles de 13 martyrs ont été transférées vers les hôpitaux. Parmi eux, six ont été tués récemment et sept autres ont été extraits des décombres. Durant la même période, 20 Palestiniens ont également été blessés dans la bande de Ghaza. Depuis l'annonce du cessez-le-feu à Ghaza, le 11 octobre 2025, 401 Palestiniens ont été tués dans la région et 1 108 autres blessés. En outre, les corps de 641 martyrs supplémentaires ont été découverts sous les décombres. En tenant compte de ces victimes, le nombre total de martyrs à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, date du lancement de l'opération Déluge d'Al-Aqsa, s'élève à 70 925, tandis que le nombre de blessés atteint 171 185, majoritairement des femmes et des enfants. Parallèlement, l'hiver 2025 s'est transformé en une véritable ca-



tastrophe humanitaire pour les enfants de Ghaza. La pénurie extrême de vêtements chauds, de couvertures et de moyens de chauffage, combinée à de fortes pluies et à des températures basses, menace la vie de milliers d'enfants. Par ailleurs, Israël a tué six Palestiniens, dont une femme, lors d'attaques menées contre la ville de Ghaza, violant une nouvelle fois l'accord de cessez-le-feu. Les corps des victimes ont été transférés à l'hôpital baptiste Al-Ahli après que les forces israéliennes ont bombardé une école transformée en abri dans le quartier d'Al-Tuffah, à l'est de la ville de Ghaza, ont indiqué des sources médicales à l'agence Ana-

dolu. Des témoins ont déclaré qu'un char israélien s'était avancé dans la zone et avait tiré des obus sur le refuge, provoquant ces victimes. Ils ont ajouté que les forces israéliennes ont empêché les ambulances et les équipes de la défense civile d'accéder au site pendant plus de deux heures. L'attaque est survenue alors qu'une célébration de mariage se déroulait à l'intérieur de l'abri. Des familles palestiniennes déplacées s'y étaient rassemblées au moment du bombardement. La zone visée fait partie des secteurs dont l'armée israélienne s'était retirée dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu en vigueur à Ghaza depuis le 10 octobre.

Affrontements meurtriers avec la Thaïlande

Plus de 500 000 Cambodgiens fuient le conflit

Plus d'un demi million de personnes au Cambodge ont été déplacées en raison d'un conflit frontalier avec la Thaïlande qui a provoqué des affrontements meurtriers depuis deux semaines. «Plus d'un demi-million de Cambodgiens, y compris des femmes et des enfants, subissent de graves difficultés en raison de déplacements forcés de leurs foyers et de leurs écoles pour échapper aux tirs d'artillerie, aux roquettes et aux bombardements aériens menés par des F-16 thaïlandais», a déclaré le ministère de l'Intérieur dans un communiqué, évaluant à 518 611 le nombre total de personnes évacuées. Le porte-parole du ministère thaïlandais de la Défense, Surasant Kongsiri, a déclaré dimanche à des journalistes que le nombre de personnes évacuées hébergées dans des refuges avait diminué, même si plus de 200 000 se trouvent toujours dans les centres d'évacuation. Il a appelé les villageois susceptibles de rentrer chez eux à suivre attentivement les consignes, «car il pourrait rester des mines ou des bombes dangereuses». Le Cambodge, dont l'armée est surclassée en termes de moyens par celle de Bangkok, a souligné que les forces thaïlandaises avaient poursuivi leurs attaques dès l'aube, faisant état de combats près du temple kh-



mer de Preah Vihear, vieux de 900 ans, convoité par la Thaïlande. Selon les bilans officiels respectifs, les affrontements ont fait au moins 41 morts – 22 côté thaïlandais et 19 côté cambodgien – depuis la reprise des combats le 12 décembre, les deux royaumes d'Asie du Sud-Est se disputant de longue date des morceaux de territoire le long de leur frontière, tracée à l'époque coloniale. En juillet, un précédent épisode de violences avait fait 43 morts en cinq jours. Les ministres des Affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), dont ceux de la Thaïlande et du Cambodge, doivent

se réunir ce lundi à Kuala Lumpur pour une réunion spéciale destinée à discuter du conflit. Le Cambodge et la Thaïlande ont tous deux déclaré dimanche que cette réunion en Malaisie devrait permettre d'apaiser les tensions à la frontière, la porte-parole du ministère thaïlandais des Affaires étrangères, Maratee Nalita Andamo, évoquant une «occasion importante pour les deux parties». Elle a réitéré les conditions préalables aux négociations, notamment la demande de Bangkok que Phnom Penh annonce en premier lieu un cessez-le-feu et coopère aux efforts de déminage à la frontière.